

CONSEIL PERMANENT



OEA/Ser.G
CP/doc.4180/07
27 février 2007
Original: espagnol

RAPPORT ANNUEL DE LA
COMMISSION INTERAMÉRICAINNE DES TÉLÉCOMMUNICATIONS (CITEL)
À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Ce document est diffusé aux missions permanentes
et sera présenté au Conseil permanent de l'Organisation

ORGANISATION DES ÉTATS AMÉRICAINS

RAPPORT ANNUEL 2006

COMMISSION INTERAMERICAINE DES
TELECOMMUNICATIONS
CITEL



TABLE DES MATIÈRES

1.	INTRODUCTION.....	1
2.	ORIGINE ET STRUCTURE DE LA CITEL	1
2.1	OBJECTIFS ET FONCTIONS DE LA CITEL	1
2.2	MEMBRES ET PARTICIPANTS	3
2.3	STRUCTURE DE LA CITEL.....	3
3.	ACTIVITÉS DE LA CITEL	4
3.1	IV ^E ASSEMBLEE DE LA CITEL.....	4
3.2	COMITE DE COORDINATION DE LA CITEL.....	5
3.3	COMITE DIRECTEUR PERMANENT (COM/CITEL).....	6
3.4	COMITE CONSULTATIF PERMANENT I.....	8
3.5	COMITE CONSULTATIF PERMANENT II: RADIOCOMMUNICATIONS, Y COMPRIS RADIODIFFUSION	11
4.	SOMMET DES AMERIQUES	15
5.	ACTIVITES DU SECRETARIAT.....	16
5.1	AMELIORATION DES PROCEDURES DE LA CITEL.....	16
5.2	REPRESENTATION DE LA CITEL DANS D'AUTRES FORUMS	17
6.	INTÉGRATION DE LA PERSPECTIVE DE PARITÉ HOMMES-FEMMES DANS LES ACTIVITÉS DE LA CITEL	18
7.	RELATIONS DE COOPÉRATION AVEC DES ORGANISMES INTERNATIONAUX ET RÉGIONAUX	19
8.	STADE D'EXÉCUTION DES CONVENTIONS INTERNATIONALES ÉTABLIES SOUS L'ÉGIDE DE LA CITEL	21
8.1	CONVENTION DE LIMA	21
8.2	CONVENTION INTERAMERICAINE SUR UN PERMIS INTERNATIONAL D'OPERATEURS RADIO AMATEUR (PIRA).....	22
8.3	PROTOCOLE D'AMENDEMENT A LA CONVENTION INTERAMERICAINE SUR UN PERMIS INTERNATIONAL D'OPERATEURS RADIO AMATEUR (PIRA).....	23
9.	ACTIVITES DE FORMATION MENÉES SOUS L'ÉGIDE DE LA CITEL/OEA	23
10.	BUDGET DE LA CITEL.....	33
10.1	BUDGET ET EXECUTION POUR 2006	33
10.2	BUDGET POUR 2007	34
10.3	BOURSES.....	34
10.4	FONDS EXTERIEURS	35
11.	CALENDRIER DES RÉUNIONS DE LA CITEL POUR 2007	37
12.	RÉSOLUTIONS À PRÉSENTER À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE L'OEA	38
ANNEXES 41		
A.	MEMBRES ASSOCIES.....	41
B.	LISTE DES REUNIONS TENUES EN 2006 AVEC INDICATION DU NUMERO DU RAPPORT FINAL.RESULTATS QUANTIFIABLES DE LA CITEL POUR 2006.....	43
C.	TITRES DES RESOLUTIONS, RECOMMANDATIONS ET DECISIONS APPROUVEES EN 2006.....	41

NOTE DE SYNTHÈSE

Les dernières années ont été marquées par de nombreux changements dans les télécommunications et le cadre général des technologies de l'information et de la communication (TIC), qui ont des répercussions importantes pour la CITEC. Nous évoquerons notamment: la convergence des technologies, la croissance continue de l'Internet et des autres structures fondées sur le protocole Internet (IP), le développement permanent du réseau des communications sans fil et mobiles, la reconnaissance de l'importance de l'accès universel et égalitaire aux TIC et l'éventuelle utilisation des TIC pour la promotion de la croissance économique et du développement des États, la tendance permanente à la séparation des fonctions d'exploitation et de réglementation, la libéralisation constante du marché, les défis incessants liés au renforcement des capacités, en particulier pour les pays en développement en raison de la rapidité avec laquelle évolue l'innovation technologique et l'importance des différences et carences, dans les États et d'un État à l'autre, concernant le déploiement des infrastructures des télécommunications comme la capacité de les utiliser pour avoir accès à l'information.

Dans ce contexte, l'un des défis auquel la CITEC continue de faire face est de demeurer pour ses États membres le principal forum de collaboration au développement des communications dans la région. Les dernières années, la CITEC est parvenue à sensibiliser davantage le public à ses objectifs, à son rôle et à ses activités tout en améliorant l'efficacité et l'efficacité de ses interventions et en faisant le meilleur usage possible des rares ressources financières et humaines disponibles compte tenu de la nécessité de maintenir et d'élargir la coopération entre les États membres, les membres associés et les organisations régionales et internationales de télécommunications.

L'année 2006 a été riche en excellents résultats. À noter notamment la IV^e Réunion Ordinaire de l'Assemblée de la CITEC qui a reconnu que le développement de l'infrastructure de l'information et l'accès véritable et universel aux télécommunications doivent continuer d'être une priorité absolue pour tous les pays et cela, afin d'atteindre les objectifs de croissance économique et d'intégration dans la Société de l'information.

1. INTRODUCTION

Le présent Rapport annuel est publié en application des dispositions de l'alinéa *f* de l'article 90 de la Charte de l'Organisation des États Américains (OEA) et de l'article 17 du Statut de la CITELE. Le contenu de ce dernier est conforme aux directives énoncées par l'Assemblée générale de l'OEA aux termes de sa résolution AG/RES.1452 (XXVII-O/97) pour l'établissement de rapports annuels d'activités des organes, organismes et entités de l'Organisation.

Le présent rapport couvre la période allant de janvier à décembre 2006.

2. ORIGINE ET STRUCTURE DE LA CITELE

La Commission interaméricaine des télécommunications (CITELE) est une entité de l'Organisation des États Américains qui a été établie par l'Assemblée générale au moyen de sa résolution AG/RES.1224 (XXIII-O/93), conformément aux dispositions de l'article 52 de la Charte de l'Organisation. La CITELE détient une autonomie technique pour remplir ses fonctions, dans la limite autorisée par la Charte de l'Organisation, son Statut et les mandats qui lui sont confiés par l'Assemblée générale de l'Organisation.

2.1 Objectifs et fonctions de la CITELE

Objectifs

- a. Faciliter et promouvoir, par tous les moyens à sa portée, le développement continu des télécommunications, y compris les technologies de l'information et de la communication, dans le Continent.
- b. Promouvoir et favoriser l'existence de télécommunications adéquates, y compris les technologies de l'information et de la communication, qui contribuent au processus de développement dans la région.
- c. Organiser et parrainer la tenue périodique de réunions de techniciens et d'experts chargés d'étudier la planification, le financement, la construction, le fonctionnement, la normalisation, l'assistance technique, l'entretien et d'autres thèmes liés à l'utilisation et au fonctionnement des télécommunications dans le Continent américain.
- d. Promouvoir l'uniformisation des critères et normes techniques pour le fonctionnement des systèmes afin de tirer le meilleur parti des installations disponibles pour chaque pays et pour la région en général dans le cadre de la normalisation mondiale de l'Union internationale des télécommunications (UIT).
- e. Promouvoir et étudier l'assistance technique, conformément à ce qui a été convenu avec les gouvernements des pays respectifs.

- f. Promouvoir le perfectionnement et l'harmonisation des procédures administratives, financières et opérationnelles pour la planification, l'installation, l'amélioration, l'entretien et le fonctionnement des réseaux de télécommunications des États membres de la CITEL, dans le cadre des recommandations de l'UIT.
- g. Recommander la réalisation d'études et promouvoir l'adoption d'accords officiels entre les gouvernements des États membres de l'Organisation relatifs à la planification, à l'installation, à l'entretien et au fonctionnement des systèmes de télécommunications dans le Continent.

Fonctions

- a. Encourager ou entreprendre des études qui permettent le développement ordonné des réseaux de télécommunications, à l'aide des systèmes les plus adéquats et efficaces dont on dispose.
- b. Maintenir des relations permanentes avec les divers organismes internationaux, gouvernementaux ou non, liés aux télécommunications, et promouvoir la coordination de leurs activités avec les États membres de l'Organisation.
- c. Solliciter la coopération des organisations gouvernementales internationales ou régionales, en particulier de l'UIT, de l'Union des télécommunications des Caraïbes et des entités internationales de télécommunications qui servent d'organes consultatifs des Nations Unies ou maintiennent des relations de coopération avec l'Organisation.
- d. Recueillir et diffuser parmi les États membres de la CITEL l'information nécessaire à la réalisation de ses objectifs, ainsi que toutes les autres informations qui présentent un intérêt.
- e. Agir comme organe consultatif principal de l'Organisation sur toutes les questions liées aux télécommunications dans le Continent américain.
- f. Étudier les aspects réglementaires des télécommunications.
- g. Examiner les aspects juridiques des télécommunications liés aux transmissions directes par satellite, dans le but d'élaborer des projets de conventions ou d'accords interaméricains en la matière et de formuler une position commune que les États membres de la CITEL adopteront face aux organismes internationaux pertinents.
- h. Élaborer des études sur l'harmonisation des politiques des télécommunications.
- i. Formuler des recommandations dans le domaine des télécommunications à l'intention des gouvernements des États membres de la CITEL, compte tenu des recommandations adressées par l'UIT.
- j. Préparer et coordonner les recherches se rapportant au secteur des télécommunications et de l'électronique.
- k. Examiner tout autre thème relatif à la coopération interaméricaine dans le domaine des télécommunications sur la demande de l'Assemblée générale ou les conseils de l'Organisation.

2.2 Membres et participants

Ont qualité de membre de la CITELE tous les États membres de l'Organisation.

Les organisations et entités indiquées ci-dessous sont habilitées à participer à titre d'observateurs.

- Les Observateurs permanents de l'OEA et, sous réserve de l'approbation du COM/CITEL, les États américains qui ne sont pas membres de l'Organisation et ont demandé de participer à la réunion;
- Sous réserve de l'approbation du COM/CITEL, les États non américains qui sont membres de l'Organisation des Nations Unies ou de ses organismes spécialisés et ont demandé de participer à la réunion;
- Les organismes interaméricains spécialisés et les entités de l'Organisation ainsi que les organismes intergouvernementaux régionaux du Continent américain;
- L'Organisation des Nations Unies et ses organismes spécialisés;
- Les organismes internationaux et nationaux qui sont parties à des accords ou des ententes portant création de relations de coopération avec l'Organisation, ses organes, organismes ou entités, lorsque ces accords ou ententes prévoient la participation d'observateurs;
- Sous réserve de l'approbation du COM/CITEL, les organisations et organismes internationaux, régionaux, sous-régionaux et nationaux qui mènent des activités de télécommunications dans la Région et ont demandé de participer à la réunion.

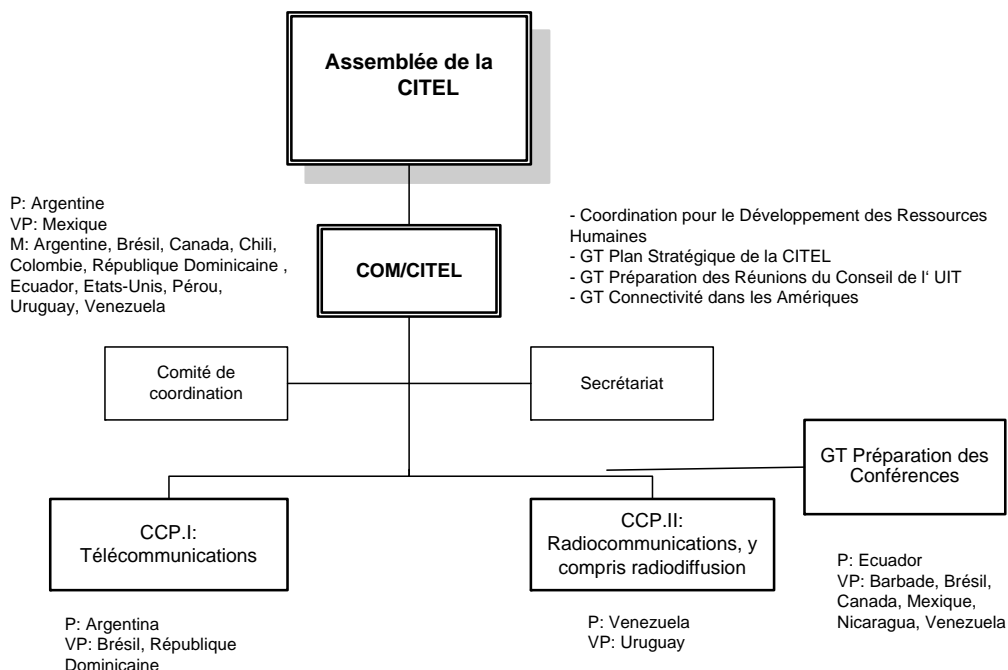
Le Statut de la CITELE autorise également la participation, à titre de membre associé des comités consultatifs permanents, de toute entité, organisation ou institution liée au secteur des télécommunications, dotée de la personnalité juridique, avec l'approbation de l'État membre correspondant de la CITELE. A partir de janvier 2004, les Membres associés versent une cotisation annuelle minimale de EU\$2 500 (CITEL/RES.40 (III-02)) pour chaque Comité consultatif permanent auquel ils participent. Les Membres associés peuvent participer pleinement à toutes les activités du Comité consultatif dont ils sont Membres associés, avec voix consultative mais sans droit de vote, présenter des documents techniques et recevoir des documents du Comité en question ainsi que de ses groupes de travail et de ses groupes *ad hoc*. Au 31 décembre 2006, la CITELE comptait 116 Membres associés. Une liste complète des Membres associés constitue l'Annexe A.

2.3 Structure de la CITELE

La structure actuelle de la CITELE est la suivante:

- Assemblée de la CITELE
- Comité directeur permanent (COM/CITEL)
- Comité de coordination
- Comités consultatifs permanents (CCP)
- Comité consultatif permanent I: Télécommunications (CCP.I)
- Comité consultatif permanent II: Radiocommunications, y compris radiodiffusion (CCP.II)

- Groupe de travail préparatoire au niveau régional des conférences et réunions mondiales
- Secrétariat



Il convient de signaler que le Comité de coordination se réunit en général une fois par an et appuie la tâche d'administration et de planification stratégique de la Commission. Les Comités consultatifs permanents (CCP) fournissent des services consultatifs sur des questions qui relèvent de leur sphère de compétence respective. Les CCP établissent, selon les besoins, des groupes de travail et des groupes de travail *ad hoc* pour analyser des questions d'intérêt particulier. À l'heure actuelle, il existe 13 groupes de travail qui couvrent divers aspects des télécommunications et des radiocommunications et qui, à leur tour, ont 28 groupes rapporteurs ou sous-groupes chargés de thèmes prioritaires pour la région. Cette structure est en vigueur depuis la IV^e Assemblée de la CITELE qui a eu lieu du 20 au 23 février 2006 à San José au Costa Rica.

3. ACTIVITÉS DE LA CITELE

La liste des réunions tenues en 2006 figure à l'Annexe B, avec indication dans chaque cas du numéro du Rapport final correspondant. Y est également présentée une liste des résultats quantifiables de la CITELE pour 2006.

3.1 IV^e Assemblée de la CITELE

L'Assemblée générale de l'OEA a examiné la question de la IV^e Assemblée ordinaire de la CITELE et adopté la résolution AG/RES. 2100 (XXXV-O/05) dans laquelle elle prend note des préparatifs de la Quatrième Assemblée de la CITELE.

La IV^e Assemblée ordinaire de la CITELE a eu lieu du 20 au 23 février 2006 à San José de Costa Rica. Par ailleurs, le 20 février 2006, une série de séances spéciales a été tenue sur le thème “Un agenda pour le futur” auxquelles ont participé des représentants du gouvernement et du secteur privé pour discuter de questions de télécommunications d’intérêt commun et aboutir à un ensemble de recommandations destinées à orienter les futures activités de la CITELE en contribuant ainsi aux progrès des télécommunications régionales.

L’Assemblée de la CITELE a terminé ses travaux en établissant un programme d’activités dans lequel est défini le futur plan stratégique qui permettra à la CITELE de demeurer un organisme consultatif spécialisé de haut niveau, souple, dynamique et efficace qui encourage l’échange permanent de données d’expériences, d’informations et de connaissances entre les gouvernements et le secteur privé et énonce des directives de référence pour aider les États membres à réaliser les objectifs d’accès aux télécommunications, y compris aux technologies de l’information et de la communication, en favorisant le développement de la région.

L’Assemblée a confirmé le rôle essentiel revenant à la CITELE dans la réduction de la fracture numérique et la constante promotion du développement harmonieux et intégré des télécommunications, y compris des technologies de l’information et de la communication, dans les Amériques au profit de la société. Par ailleurs, l’Assemblée a établi la structure de la CITELE (numéro des Comités consultatifs permanents (CCP) et leurs mandats) et en a élu les membres du bureau pour la période 2006-2010.

Comité directeur permanent de la CITELE (COM/CITELE)

Présidence: Costa Rica

Vice-présidence: Mexique

Membres: Argentine, Brésil, Canada, Chili, Colombie, Équateur, États-Unis, Pérou, République Dominicaine, Uruguay, Venezuela.

Comité consultatif permanent I: Télécommunications (CCP.I)

Présidence: Argentine

Comité consultatif permanent II: Radiocommunications, y compris radiodiffusion (CCP.II)

Présidence: Venezuela

L’Assemblée a abordé plusieurs questions essentielles, notamment l’approbation de la Déclaration de San José par laquelle les représentants des Administrations de télécommunications des États membres de l’Organisation des États Américains (OEA) ont déclaré qu’ils s’engageaient “à avancer vers une société de l’information juste et incluant tous les secteurs de la population, reposant sur le principe universel d’accès réel à l’information et de meilleure exploitation des capacités de ses habitants”.

3.2 Comité de coordination de la CITELE

Le Comité de coordination est formé du Président et du Vice-président du COM/CITELE et des Présidents des Comités consultatifs permanents (CCP). La **XI^e Réunion** du Comité de coordination a eu lieu le 10 juillet 2006 à San José, au Costa Rica.

Cette réunion a traité notamment des thèmes suivants:

- L'examen du programme d'activités de la CITEL de 2006 et de la situation des membres associés, ainsi que l'examen du budget pour 2007.
- L'analyse des propositions relatives à la participation des États non-membres de la CITEL aux réunions de la CITEL.
- L'analyse de propositions d'accords de coopération avec d'autres organisations.
- Les publications de la CITEL.

3.3 Comité directeur permanent (COM/CITEL)

Bureau

Du 1^{er} janvier au 20 février 2006

Président:	M. Mario Guillermo Moreno (Argentine)
Président suppléant	M. Carlos Cancelli (Argentine)
Vice-président:	M. Claudio Bermudez Acquat (Costa Rica)

À partir du 20 février 2006

Président:	M. Pedro Pablo Quirós Cortés (Costa Rica)
Président suppléant	M. Claudio Bermúdez Aquart (Costa Rica)
Vice-président:	(Mexique)

Le [Comité directeur permanent](#) est l'organe exécutif de la CITEL et se réunit généralement une fois par an. En raison de la IV^e Assemblée de la CITEL, il a tenu deux réunions en 2006: sa **XVII^e Réunion** du 20 au 23 février 2006 à San José, au Costa Rica, qui a eu pour objectifs la constitution du nouveau bureau (Présidents et Vice-présidents) du COM/CITEL selon les dispositions de l'article 15 du Statut, ainsi que l'analyse et l'approbation du projet d'ordre du jour, du lieu et de la date de la XVIII^e Réunion du COM/CITEL; et sa **XVIII^e Réunion** du 5 au 8 décembre 2006 à San José, au Costa Rica.

Activités principales en cours et nouvelles initiatives:

- **Préparation des Conférences sur les préparatifs régionaux des conférences et réunions mondiales** (préparation de la Conférence mondiale de développement des télécommunications et de la Conférence de plénipotentiaires de l'UIT)

Le COM/CITEL a analysé de façon détaillée les résultats de la Conférence mondiale de développement des télécommunications de l'UIT (CMDT) (Doha, Qatar, 7 au 15 mars 2006) et de la Conférence de plénipotentiaires de l'UIT (PP) (Antalya, Turquie, 6 au 24 novembre 2006). Il convient de signaler que 7 propositions interaméricaines ont été présentées à la CMDT-06 et 54 propositions interaméricaines envoyées à la PP-06; à l'occasion de ces deux rencontres, les activités de la région ont été coordonnées.

- **Préparation des Réunions du Conseil de l'Union internationale des télécommunications (UIT)**

Le Comité a rendu compte des résultats de la réunion du Conseil de l'UIT et des avis exprimés. Le groupe qui mène ces travaux coordonne les activités avec le Groupe de travail préparatoire des conférences de l'UIT et avec les Comités consultatifs permanents (CCP.I et CCP.II). À noter l'excellent travail de coordination qui est effectué pendant les réunions du Conseil de l'UIT.

- **Développement des ressources humaines**

L'incorporation de l'Université du district Francisco José de Caldas en tant que Centre régional de formation de la CITEL a été approuvée. En 2006, 273 bourses d'étude ont été attribuées pour des cours de télécommunications à distance et présentiels. Le programme des cours qui bénéficieraient en premier des bourses de la CITEL et les conditions de travail concernant la formation ont été approuvés. Pour de plus amples renseignements, voir le chapitre 9 du présent rapport.

- **Plan des opérations pour 2007**

Le Comité directeur permanent a approuvé le projet de programme-budget de la CITEL et le calendrier des réunions pour 2007 qui figurent de façon détaillée aux chapitres 10 et 11 respectivement.

- **Plan stratégique de la CITEL**

Le COM/CITEL a décidé de conduire une étude en vue de l'utilisation des indicateurs fondamentaux d'efficacité (IFE) pour évaluer la relation entre les objectifs, les mandats, les buts et les résultats des activités de la CITEL. Cette tâche sera accomplie avec l'aide des Administrations de l'Argentine, du Canada, du Costa Rica, des États-Unis et du Mexique.

- **Connectivité dans les Amériques**

Le Comité a approuvé l'exécution de projets sur le thème Appui à l'élimination de la fracture numérique et au développement de la société de l'information et l'élaboration d'une analyse stratégique régionale des chaînes de valeur de la connectivité, qui se rapporte notamment aux thèmes suivants:

- Infrastructure LAN: ordinateurs personnels, logiciel, etc.;
- Réseaux d'accès;
- Transports: Satellite, câbles FO terrestres et FO sous-marins;
- Interconnexion: NAP et Tier-1;
- Appropriation des TIC: Alphabétisation, élaboration de contenus locaux;
- Stratégies d'accompagnement.

Par ailleurs, il préparera un modèle de gestion de projets de connectivité dans lequel seront notamment intégrés:

- Un Manuel d'élaboration de projets de connectivité;
- Des méthodes visant à trouver des sources de financement au titre des projets, en fonction de leurs particularités;
- Une évaluation des impacts escomptés.

3.4 Comité consultatif permanent I : Télécommunications

Bureau:

Du 1^{er} janvier au 20 février 2006

Président:	Mme Martha Elena Pinto de De Hart (Colombie)
Président suppléant:	M. Félix Castro Rojas (Colombie)
Vice-président:	M. Marcos Bafutto (Brésil)

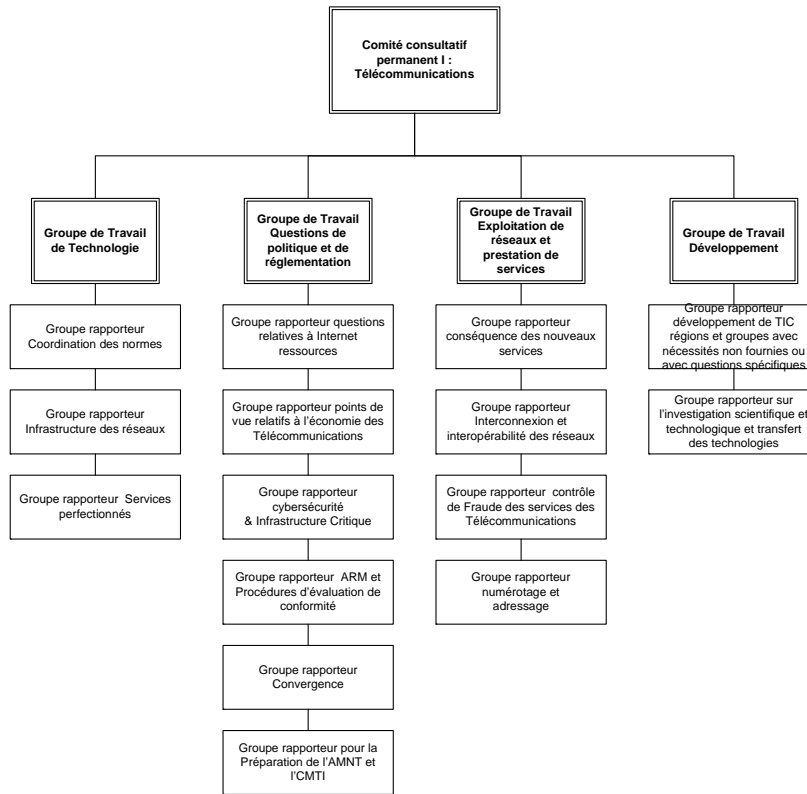
À partir du 20 février 2006

Président:	M. Carlos Lisandro Salas (Argentine)
Président suppléant:	M. Sergio Scarabino (Argentine)
Vice-président:	M. Jose Gonçalves Neto (Brésil)
Vice-président:	M. José Alfredo Rizek (République Dominicaine)

Le [Comité consultatif permanent I](#) fait fonction de prestataire de services conseils en télécommunications pour la CITELE dans les domaines de la coordination des normes relatives aux réseaux et services de télécommunications, afin d'obtenir l'interfonctionnement de ces réseaux et services dans la région, des nouvelles questions de politique et de réglementation et des problèmes économiques soulevés par l'évolution rapide des télécommunications, ainsi que des initiatives concernant l'adoption de technologies et de services, tels que, entre autres, la technologie ARM, les méthodes d'évaluation de la conformité et les questions tarifaires.

Il a tenu deux réunions en 2006: sa **VIII^e Réunion** du 23 au 26 mai 2006 à Santo Domingo, en République Dominicaine et sa **IX^e Réunion** du 12 au 15 septembre 2006 à Buenos Aires, en République d'Argentine.

Les activités du CCP.I ont reçu une forte impulsion en 2006 à la suite d'une restructuration visant à fournir au Comité les moyens d'exécuter les nouveaux mandats qui lui ont été confiés par la IV^e Assemblée de la CITELE.



Activités principales en cours et nouvelles initiatives:

- Technologie

En ce qui concerne la technologie, le Comité s'attachera principalement à réviser les normes actuellement en place à l'appui des réseaux de la prochaine génération (NGN) et des systèmes habituels et il examinera l'infrastructure des réseaux nécessaires pour pouvoir contribuer à la prestation de services personnalisés qui soient sûrs et de haut rendement (voix, données et multimédia) aux utilisateurs finals – indépendamment de l'heure et du lieu. Il formulera les recommandations spécifiques qui permettent le mieux de répondre aux besoins présents et futurs des réseaux de la région. À noter l'importance que revêt l'étude des normes nécessaires à un passage en douceur aux réseaux de la prochaine génération, des infrastructures destinées à soutenir la prestation de services personnalisés, des questions relatives à la convergence des réseaux existants de manière à maintenir l'interopérabilité dans toute la Région et des études sur la production de services de la prochaine génération. En particulier, nous indiquons que des normes sont à l'étude, qui se rapportent notamment aux thèmes suivants:

- Définition et architectures de services multimédia;
- Services d'urgence;
- Aspects relatifs aux réseaux des IMT-2000 et systèmes postérieurs (Internet sans fil, harmonisation et convergence, contrôle des réseaux, mobilité, itinérance, etc.);
- Interopérabilité des réseaux de télécommunications habituels et des réseaux en évolution;

- Réseaux optiques de transport métropolitains et de grande envergure;
- Transport sur réseaux d'accès (LAN, xDSL, Ethernet, modem de câble, fibres, LAN sans fil, etc.);
- Gestion des services, réseaux et équipements de communication;
- Sécurité des systèmes de communication (interceptions légales, vie privée, prévention de la fraude, délits cybernétiques, actes de sabotage, etc.);
- Numérotation, nommage et adressage (ENUM).

- **Questions de politique et de réglementation**

Il s'agit d'un thème qui suscite un grand intérêt en raison de l'évolution du secteur des télécommunications. En particulier, des études sont en cours de préparation dans les domaines suivants: politiques des pouvoirs publics et expérience acquise dans la gestion des ccTLD et des blocs d'adresses IP, aspects économiques et principes s'appliquant aux tarifs des services de télécommunications, y compris un examen de la nécessité de créer des mécanismes d'encaissement et de comptabilité, nouveaux ou adaptés, pour la prestation de services dans la Région, aspects sécuritaires liés au développement des réseaux de communication, évaluation de la conformité de l'équipement de télécommunications et Accord de reconnaissance mutuelle (ARM) et études de convergence du point de vue de la réglementation et des politiques de télécommunications.

À noter aussi que les activités préparatoires régionales de l'Assemblée mondiale de normalisation des télécommunications et de la Conférence mondiale des télécommunications internationales (CMTI) de l'UIT seront coordonnées au sein de ce groupe.

- **Exploitation de réseaux et prestation de services**

Sous cette rubrique, le Comité analysera les opérations effectuées par les prestataires de services de télécommunications et l'émergence de nouveaux services sur les réseaux actuels et les réseaux de la prochaine génération ainsi que la convergence des réseaux et services. On insiste sur l'importance de réaliser ces études et, en particulier, en ce qui concerne les stratégies et pratiques les plus efficaces destinées à détecter et à réduire la fraude dans le domaine des télécommunications.

- **Développement**

Ce groupe définira des activités spécifiques visant à remédier à la fracture numérique et à universaliser l'utilisation des technologies de l'information et de la communication (TIC), qui facilitent le développement de l'infrastructure du réseau, l'accès aux nouveaux services, le transfert de technologie et du savoir, spécialement pour les pays en développement et compte tenu principalement des besoins des groupes vulnérables et des communautés autochtones.

- **Séminaires, ateliers et réunions d'information**

Les ateliers ont contribué à diffuser des connaissances spécialisées sur des technologies de pointe. Les ateliers organisés en 2006 sont les suivants:

Atelier Interconnexion et réseaux de la prochaine génération (NGN). Examen des enjeux réglementaires.

Organisé conjointement avec l'UIT (Buenos Aires, République d'Argentine, 11 septembre 2006)

Y ont été analysés des thèmes tels que: les tendances réglementaires, les défis qui se posent pour la politique et la réglementation des NGN, le passage aux services IMS et l'expérience acquise par les pays.

Les débats intervenus dans le cadre de l'atelier ont eu pour conséquence la décision d'étudier les enjeux nationaux que représentent l'Interconnexion et les réseaux de la prochaine génération dans le but d'orienter l'évolution des Réseaux de la prochaine génération.

Atelier sur les politiques d'attribution des adresses IPv6 (Buenos Aires, République d'Argentine, 13 septembre 2006)

Dans le cadre de cet atelier, des exposés ont été faits par les organisations suivantes: CABASE, RETINA, ICANN, Université nationale autonome du Mexique, LACNIC, ARIN, Département du commerce des États-Unis, NIC Chili-Université du Chili et Lucent Technologies. Parmi les thèmes couverts figurent notamment les thèmes suivants: Élaboration des normes IPv6, État actuel du protocole IPv6 et normes, Registres Internet régionaux (RIR) – Politiques d'attribution des adresses IPv6, Déploiement et mise en oeuvre et Impact de IPv6 dans la prestation de services de télécommunications traditionnels.

3.5 Comité consultatif permanent II: Radiocommunications, y compris radiodiffusion

Bureau:

Du 1^{er} janvier au 20 février 2006

Président: M. Alvin Lezama (Venezuela)
Président suppléant: M. Mikhail Marsiglia (Venezuela)
Vice-présidents: M. Héctor Carril (Argentine)
M. Ernest W. Smith (Jamaïque)
M. Carlos Merchán (Mexique)

À partir du 20 février 2006

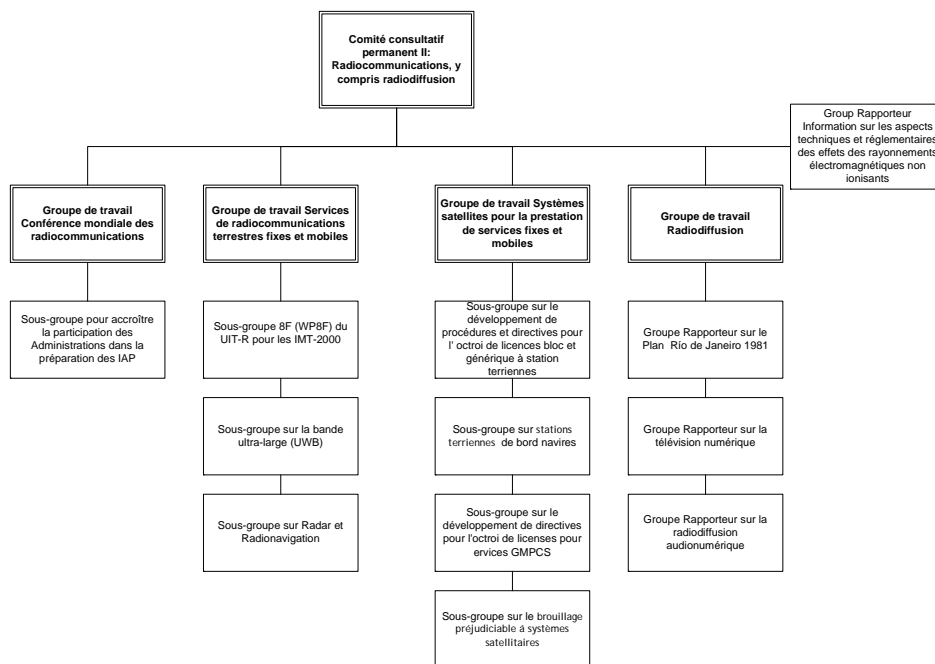
Président: M. Alvin Lezama (Venezuela)
Président suppléant: M. Mikhail Marsiglia (Venezuela)
Vice-président: (Uruguay)

Le [Comité consultatif permanent II](#) est l'organe technique consultatif de la CITELE dans les domaines de la coordination et de l'harmonisation des normes relatives à l'utilisation du spectre, ainsi que de la planification et de l'utilisation efficace du spectre radioélectrique et des orbites satellitaires pour les services de radiocommunications, y compris la radiodiffusion.

Il a tenu deux réunions en 2006: sa **VII^e réunion** du 20 au 23 juin 2006 à Lima, au Pérou, et sa **VIII^e réunion** du 17 au 20 octobre à Puerto Ordaz, au Venezuela.

Le CCP. II a une reconnaissance croissante de la valeur économique du spectre des fréquences et de ses conséquences pour le développement de nouvelles technologies et les demandes du spectre limité des fréquences radioélectriques. Pour cette raison, il est indispensable d'étudier la possibilité de prendre des mesures qui permettent l'interfonctionnement, l'économie générale des systèmes et le développement rapide des technologies.

L'année 2006 a été une année pleine d'activités pour le CCP.II qui a observé un haut niveau de participation et de contributions aux travaux du Groupe de travail, spécialement en ce qui concerne les préparatifs de la Conférence mondiale des radiocommunications (CMR-07). En particulier, à sa VIII^e réunion, il a approuvé le "PLAN DE TRAVAIL 2006-2010 DU CCP.II", qui contient le mandat, les objectifs, la priorité stratégique, les lignes d'action, les indicateurs et les activités concernant chaque groupe de travail et cela afin de donner suite au Plan stratégique de la CITEI et aux intentions manifestées dans la Déclaration de San José. Les résultats obtenus feront l'objet d'une évaluation annuelle qui sera présentée aux prochaines réunions du COM/CITEL.



Activités principales en cours et nouvelles initiatives

Le CCP.II a réalisé des progrès importants cette année, dont les principaux sont les suivants:

- [Conférence mondiale des radiocommunications](#)

Il a poursuivi le plan de travail établi pour la préparation de la CMR-07 et a commencé à recueillir des points de vue préliminaires et des propositions, à partir desquelles des projets de propositions interaméricaines et des propositions interaméricaines ont été rédigés. Compte tenu des

excellents résultats obtenus au cours des réunions internationales précédentes, il poursuit ses activités de coordination interrégionale sous forme d'une participation mutuelle aux réunions tenues par les organisations régionales d'Europe et d'Asie-Pacifique sur ces thèmes, ainsi que par la Fédération russe du Commonwealth régional dans le domaine des communications.

Comme on s'en souvient, la Conférence mondiale des radiocommunications (CMR) est le forum international dans lequel les États membres se réunissent pour examiner le traité international dit Règlement des radiocommunications, qui contient les attributions de fréquences à plus de 40 services de radiocommunications allant des services de radio amateur et de radiocommunications aux technologies mobiles sans fil et communications par satellite. La CMR-07 examinera une trentaine de points de l'ordre du jour dont: les progrès réalisés dans le domaine des nouvelles techniques de modulation, l'adaptation des techniques de contrôle et l'ajustement des besoins en spectre des fréquences de radiodiffusion à ondes décamétriques; des études ayant pour objet de définir des méthodes de partage et des procédures de coordination et de notification des réseaux de satellite.

- **Services de radiocommunications terrestres fixes et mobiles**

Le CCP.II poursuit ses travaux pour faire le point de la situation concernant l'utilisation des fréquences radioélectriques, en particulier dans la Région 2, afin de formuler des résolutions et recommandations en vue de l'harmonisation de l'utilisation du spectre pour les services de radiocommunications terrestres fixes et mobiles. En particulier, il a approuvé des recommandations se rapportant à l'utilisation des bandes 4940-4990 MHz dans toute l'Amérique pour la sécurité publique et les secours en cas de catastrophes, l'utilisation des systèmes sans fil et de leurs bandes correspondantes, dans le domaine commercial, en vue d'un accès universel dans les zones rurales et à faible densité de population, la multi-utilisation des bandes 698-806 MHz dans les Amériques pour les systèmes sans fil avancés et les applications de sécurité publique et de secours en cas de catastrophes.

Des informations ont aussi été présentées sur de nouvelles technologies telles que les dispositifs d'identification par radiofréquence (RFID) qui sont fondés sur une technologie utilisée pour localiser et identifier une personne ou un objet au moyen de la transmission de fréquences et qui sont appliqués dans plusieurs secteurs, comme les transports, la sécurité, la médecine et la gestion d'actifs. Au cours des prochaines réunions, le CCP.II continuera d'analyser ces questions et mettra aussi à jour la recommandation concernant les dispositifs de très basse puissance, les réseaux RLAN fonctionnant dans la gamme de 5 GHz à bord des navires, l'accès à large bande sur lignes électriques (BPL), le transfert de la bande de 700 MHz et les Systèmes à large bande sans fil.

- **Systèmes satellites pour la prestation de services fixes et mobiles**

Le CCP.II a examiné les thèmes suivants: les directives générales régissant l'octroi de licences aux systèmes mobiles mondiaux de communications personnelles par satellite (GMPCS), les procédures à suivre pour l'autorisation de stations terrestres à bord de navires (ESV), l'application de mesures réglementaires favorisant le déploiement de services par satellite et les interférences nuisibles des transmissions non autorisées aux réseaux satellitaires

Le rapport préliminaire qui fait le point de la situation réglementaire des systèmes satellites dans la région fait l'objet d'une mise à jour permanente et permet d'encourager le développement de systèmes à large bande par satellite moyennant l'établissement de cadres réglementaires appropriés.

Au cours des prochaines réunions, les bases de données existantes seront mises à jour et l'utilisation, l'opération et les applications de la bande C seront analysées par les Administrations membres de la CITELE.

- **Radiodiffusion**

Le Comité a essentiellement fait porter ses activités sur trois thèmes spécifiques: télévision numérique; radiodiffusion sonore numérique; et incompatibilités du Plan de Rio de 81. En particulier, il a mis à jour le Guide de diffusion de la télévision numérique terrestre et a commencé l'élaboration d'un rapport sur les résultats des essais effectués pour évaluer le fonctionnement des diverses catégories de récepteurs AM analogiques de grande consommation.

Le Guide de diffusion de la télévision numérique terrestre (TNT) a été adopté dans le souci de venir en aide aux États membres qui s'efforcent de planifier et de diffuser la TNT, par la mise en commun des expériences des pays qui sont déjà bien avancés dans ce domaine. À noter que ce guide vise à aider chaque administration à adopter le système TNT qui sera le mieux adapté à ses besoins, compte dûment tenu des conditions sociales, économiques et industrielles du pays en question.

Il est à espérer qu'à l'avenir le Groupe poursuivra ses activités promotionnelles pour l'adoption de nouvelles technologies dans les services de radiodiffusion et la coordination et l'harmonisation des procédures, normes et aspects opérationnels liés aux réseaux et aux services de radiodiffusion, conformément aux besoins socioéconomiques, technologiques et formatifs de chaque pays.

- **Information sur les aspects techniques et réglementaires des effets des rayonnements électromagnétiques non ionisants**

L'élaboration d'un CD a été achevée, lequel contient les informations recueillies notamment auprès de plusieurs organismes et administrations de la région. Il se présente comme un moyen important non seulement d'informer, mais aussi d'aider le public à comprendre la portée des effets des rayonnements électromagnétiques du matériel utilisé pour la prestation de services.

Un disque DVD est en cours de préparation, qui incorporera le CD et les résultats de l'atelier qui a eu lieu sur ce thème à Lima, au Pérou, le 19 juin. De même, un atelier est programmé pour la région Amérique centrale le 16 avril 2007 à El Salvador.

- **Séminaires, ateliers et réunions d'information**

Atelier sur les aspects techniques et réglementaires des effets des rayonnements électromagnétiques non ionisants (Lima, Pérou, 19 juin 2006)

Le déploiement croissant de systèmes sans fil a relevé le niveau d'appréhension du public et pour cette raison il faut envisager la possibilité de réaliser des études scientifiques rigoureuses qui

dissipent toute incertitude et permettent de prendre des décisions durables pour préserver la santé publique. La CITEL s'efforce d'apporter:

- aux responsables de la réglementation: les outils nécessaires à l'élaboration de normes et de règles sur l'exposition aux champs magnétiques, et
- au public en général: l'information pour faciliter la compréhension des nouvelles technologies.

Le Vice-ministre des communications du Pérou était présent à la séance d'ouverture et parmi les orateurs principaux, on notait la présence de spécialistes importants de l'Organisation mondiale de la santé, de la Commission internationale de protection contre les rayonnements non ionisants (ICNIRP), de la Commission électrotechnique internationale (IEC); de l'IEEE et de l'Institut national de recherche et de formation en télécommunications (INICTEL) du Pérou.

Pour élucider la vision des organismes gouvernementaux, ont participé à cet atelier la Fédération latino-américaine des villes, municipalités et associations; et le Secrétariat aux communications du Ministère des transports et des communications du Pérou, Industry Canada et la Commission nationale des communications d'Argentine. Le secteur privé a fait connaître son point de vue dans le cadre du Forum des fabricants de matériels de radiocommunications mobiles (MMF), de la Wi-Fi Alliance, des opérateurs Nextel Perú, de Telefónica Móviles et América Móvil, tous du Pérou, et des cabinets conseils CPqD du Brésil et C.F.C. d'Argentine.

4. SOMMET DES AMERIQUES

Comme elle l'a indiqué dans ses rapports annuels précédents, la CITEL a élaboré le document de base de l'Agenda de la connectivité pour les Amériques et le Plan d'action de Quito et, compte tenu du caractère plurisectoriel de cet Agenda, le document en question a été communiqué au Secrétariat au processus des Sommets de l'OEA à des fins d'exécution. Ce document propose aux États membres des orientations aux fins de l'élaboration d'agendas nationaux pour la connectivité. La CITEL a créé et tient à jour une page d'information sur la connectivité sur son site Web pour faciliter l'échange d'informations sur ce sujet dans le monde entier.

Les dernières activités des Comités consultatifs ont permis de progresser plus rapidement dans l'exécution des mandats confiés par les Sommets à la CITEL, en particulier sur les points suivants:

- Mesures destinées à moderniser les législations nationales.
- Encouragement d'une augmentation de la compétitivité et de la productivité dans tous les secteurs moyennant des applications telles que l'enseignement à distance et la télémédecine.
- Simplification des normes qui régissent la prestation de services satellitaires dans nos pays.
- Modernisation et expansion de l'infrastructure des télécommunications dans les zones rurales et urbaines par l'adoption en temps opportun de nouvelles technologies et de nouveaux services.
- Promotion de la discussion sur les normes adéquates pour assurer l'interopérabilité des réseaux de télécommunications existants et futurs et l'adoption en temps voulu de technologies sur les marchés nouveaux et existants.

- Valorisation des ressources humaines dans le secteur des télécommunications au moyen de programmes de formation continue.
- Analyse de la situation de la connectivité dans la région.

Il existe un document présentant un suivi détaillé de chacun des mandats et moyens mis en oeuvre par la CITELE pour son exécution.

À partir de l'adoption de l'«Agenda de la connectivité pour les Amériques et du Plan d'action de Quito», d'importants progrès ont été accomplis vers la réalisation des objectifs s'y rapportant dans tous les pays de la région, avec à l'appui des interventions poussées dans le cadre des organismes multilatéraux régionaux, sous-régionaux et mondiaux, ainsi que dans celui du processus du Sommet mondial sur la société d'information. Compte tenu de ces progrès, le CCP.II a établi un inventaire des initiatives concernant la connectivité et fait le point de leur état d'avancement dans la région, notamment en ce qui concerne l'établissement des calendriers nationaux relatifs à la connectivité, en particulier l'utilisation des technologies de l'information et de la communication (TIC). À partir de cette étude, il a entrepris la seconde phase de l'Agenda de la connectivité pour les Amériques et Plan d'action de Quito afin de renforcer la promotion de leurs résultats et faciliter l'intégration fructueuse du Continent américain dans une société de plus en plus fondée sur le savoir.

5. ACTIVITES DU SECRETARIAT

Les fonctions et attributions principales du Secrétariat sont décrites aux articles 25, 26 et 27 du Statut de la CITELE et aux articles 91 et 92 du Règlement de la CITELE.

De la fin mai à septembre 2006, le Secrétariat de la CITELE, à la demande du Secrétariat national aux télécommunications de l'Équateur (SENATEL), a participé en qualité d'observateur aux négociations sur le renouvellement des concessions des deux opérateurs principaux du service de téléphonie mobile cellulaire en Équateur. Les négociations ont progressé à un rythme normal jusqu'au 8 septembre, date à laquelle elles ont été interrompues dans l'attente de la prise de décision de la Commission nationale des télécommunications de ce pays (CONATEL).

5.1 Amélioration des procédures de la CITELE

Le Secrétariat a continué de ne ménager aucun effort en 2006 pour donner une impulsion aux activités prioritaires de la CITELE, moderniser son image et mener des activités visant non seulement à maintenir le nombre actuel des membres associés, mais aussi à l'accroître.

Pour encourager la participation active des membres actuels et attirer de nouveaux participants, il est indispensable que la CITELE offre un cadre organisationnel efficace et efficient et soit dotée d'un plan actif de promotion de sa valeur pour convaincre des avantages qu'elle présente, en mettant l'accent sur sa reconnaissance au niveau mondial, sa crédibilité, son rôle de premier plan, la qualité et l'impact de ses recommandations, ainsi que sa volonté d'évoluer selon les besoins et priorités des pays de la région.

Par ailleurs, le Secrétariat a renforcé les mécanismes de travail préparatoires des réunions internationales de télécommunications, afin de présenter des propositions communes sur lesquelles il y a eu accord, de manière à consolider la position régionale dans le contexte international. À noter en

particulier les travaux effectués dans le cadre de la Conférence mondiale de développement des télécommunications et de la Conférence de plénipotentiaires de 2006, comme on l'a vu au paragraphe 3.3.

Le Secrétariat établit actuellement les plans de travail des Comités consultatifs permanents, compte tenu des décisions de l'Assemblée de l'OEA et des Sommets des Amériques et reconnaissant les résultats du Sommet mondial de la société de l'information (CMSI) et le travail accompli à l'UIT et dans les autres organisations compétentes. Les CCP, le cas échéant, actualiseront les méthodes et processus qu'ils mettent en place pour l'exécution du Plan stratégique de la CITELE et dans lesquels ils définissent les objectifs et activités que la CITELE réalisera pour s'acquitter des tâches visées dans le présent document.

La CITELE poursuit ses activités de mise à jour de sa nouvelle page Web (<http://www.citel.oas.org>). En outre, l'accès sans fil aux documents pendant ses réunions fait désormais partie de ses méthodes de travail, lui permettant ainsi de réduire notablement les coûts y afférents.

Le Secrétariat de la CITELE continue d'étudier la possibilité de créer des bases de données présentant un intérêt pour la région, telles que le système de gestion pour l'Accord de reconnaissance mutuelle des équipements de télécommunications (ARM), des bases de données des opérateurs mobiles, de l'attribution des fréquences du spectre, des réglementations des systèmes satellites, des licences de terminaux VSAT et des stations terrestres à bord de navires.

En 2006, il a continué à publier info @ CITELE, bulletin mensuel électronique des activités du secteur des télécommunications destiné aux États membres, membres associés et autres parties intéressées. Les membres de ce secteur ont bien accueilli la publication de la CITELE qui compte actuellement plus de **5 000 abonnés**.

5.2 Représentation de la CITELE dans d'autres forums

En sus du calendrier des activités régulières de la CITELE, le Secrétariat a participé aux réunions suivantes:

Réunion	Lieu et date	Représentant
Convention Expo CANITEC 2006	Veracruz, Mexique 29-31 mars 2006	Clovis Baptista
II ^e Réunion régionale pour les Amériques sur les réseaux d'aide aux enfants	Santo Domingo, République Dominicaine 3-5 mai 2006	Graciela Piedras
Journée mondiale de la société de l'information	New York, États-Unis 17 mai 2006	Clovis Baptista
Forum du secteur privé "Association publique/privée interaméricaine pour la concurrence et la création	Santo Domingo, République Dominicaine 2-3 juin 2006	Clovis Baptista

Réunion	Lieu et date	Représentant
d'emplois dans la société de l'information"		
Forum universitaire central du XII ^e Congrès andin de télécommunications - Andicom 2006	Cartagena de Indias, Colombie 25-27 octobre 2006	Clovis Baptista
GSM LA – Réunion plénière # 23 et Congrès GSM pour les Amériques	Acapulco, Mexique 13-16 novembre 2006	Clovis Baptista
Rencontre fédérale de la société de l'information	Corrientes, Argentine 12-13 décembre 2006	Clovis Baptista

Par ailleurs, nous signalons la participation de représentants des États membres aux réunions préparatoires de la Conférence mondiale de développement des télécommunications et de la Conférence de plénipotentiaires de 2006 et aux réunions internationales qui ont traité de questions de radiocommunications, de radiodiffusion et de l'état d'avancement des préparatifs de la Conférence mondiale des radiocommunications (CMR-07).

6. INTÉGRATION DE LA PERSPECTIVE DE PARITÉ HOMMES-FEMMES DANS LES ACTIVITÉS DE LA CITEL

La CITEL a toujours encouragé parmi son personnel la participation pleine et égalitaire de la femme au processus de prise de décisions à tous les échelons.

Le Centre de coordination pour le développement des ressources humaines de la CITEL, qui définit le programme de formation dans les télécommunications pour répondre aux besoins des membres de la CITEL, accorde une importance particulière à la promotion de l'égalité entre les sexes dans la sélection des boursiers et le matériel pédagogique, conformément aux dispositions de la résolution **COM/CITEL RES. 160 (XIII-03)**.

On observe que l'UIT, organisation avec laquelle la CITEL collabore étroitement, a créé un réseau concernant les questions de parité hommes-femmes qui a pour objectif de recueillir et de distribuer l'information sur ce sujet à l'UIT et de maintenir des relations avec les coordinateurs de la communauté internationale en la matière. Le Rapport rendant compte des principaux progrès réalisés dans ce secteur peut être consulté sur la page Web de l'UIT: <http://www.itu.int/council/C2005/035/gender.doc>.

Dans son futur plan de travail, la CITEL continuera de promouvoir une plus grande diffusion des questions de parité hommes-femmes et une meilleure compréhension du lien existant entre les TIC et celles-ci pour sensibiliser davantage l'opinion à l'importance que revêtent les politiques de réglementation des télécommunications qui prennent en compte les questions de genre.

7. RELATIONS DE COOPÉRATION AVEC DES ORGANISMES INTERNATIONAUX ET RÉGIONAUX

La coopération entre la CITEL et les organismes internationaux et régionaux continue de se développer en vue d'améliorer l'efficacité, d'éviter les doubles emplois et de réduire le délai de règlement des conflits grâce à un examen rapide des diverses questions. Ces Accords de coopération visent par la coopération avec d'autres organismes sur des thèmes d'intérêt commun, à susciter la synergie qui permettra d'accroître l'efficacité des parties. En général, ils prévoient la coordination et la coopération dans l'exécution d'activités que les deux parties ont incorporées dans leur programme de travail annuel, comme par exemple: l'organisation de séminaires sur des thèmes d'intérêt commun; la collaboration à des projets conjoints; les activités de formation et les publications communes. De même, selon ces accords, les parties auront accès aux documents et publications se rapportant à leurs programmes et activités. Grâce aux efforts conjugués de ses Comités consultatifs permanents, la CITEL est amplement reconnue par la communauté internationale, comme en témoigne le nombre d'accords de coopération qui ont été signés.

La CITEL participe à des réunions interrégionales en se fondant sur le principe du renforcement du dialogue avec les Représentants des Organisations régionales de télécommunications du monde entier sur les questions traitées dans les organismes internationaux de télécommunications comme l'UIT afin d'en faciliter les travaux.

Nous notons en particulier la coordination qui a eu lieu avec les Organisations régionales d'Afrique, d'Europe (occidentale et orientale), d'Asie-Pacifique, la CEPT et la RCC pour la préparation de la Conférence mondiale de développement des télécommunications (CMDT) de 2006 et la Conférence de plénipotentiaires de 2006. La coordination des préparatifs de la Conférence mondiale des radiocommunications (CMR) de 2007 est actuellement dans sa dernière phase.

La collaboration avec l'UIT s'est étendue ces dernières années, comme en témoignent clairement les diverses activités menées conjointement, dont en particulier la coordination continue des programmes de formation aux télécommunications dans le Centre d'excellence pour la région Amériques et l'inventaire sur les aspects réglementaires de la cyberéducation, de la cybersanté et de l'infrastructure qui ont été mis en place à l'appui de l'étude de la connectivité dans la région. De même, dans le cadre de la IX^e réunion du CCP.I, l'atelier UIT/CITEL aura lieu le 11 septembre 2006 à Buenos Aires en Argentine, sur le thème Interconnexion et réseaux de la prochaine génération.

Les organisations avec lesquelles la CITEL a signé un Accord de coopération figurent au tableau ci-dessous.

Organisme	Objectif	Date de signature/ d'expiration
Association hispano-américaine des Centres de recherche et des entreprises de télécommunications (AHCJET)	Promotion du développement des divers aspects techniques, gestionnels et formatifs concernant les télécommunications, par un accroissement maximal des possibilités dans les domaines de la recherche, des études et de la gestion des entreprises et coopération dans ces domaines.	Signé: 15 novembre 1996
Association des entreprises de télécommunications de l'Accord sous-régional andin (ASETA)	Organisme international possédant une vaste expérience dans le domaine des télécommunications.	Signé: 14 décembre 2001

Organisme	Objectif	Date de signature/ d'expiration
Alliance pour les solutions dans le secteur des télécommunications (ATIS) Comité T1 (États-Unis)	Fournir les normes nécessaires à la planification, la conception et l'exploitation des télécommunications mondiales de bout en bout et des services de télécommunications connexes.	Signé: 24 août 2001
Union africaine des télécommunications (UAT)	Agence de l'Union africaine (UA) qui a été créée à la Quatrième session ordinaire de la Conférence de plénipotentiaires de l'Union panafricaine des télécommunications (PATU) pour succéder à l'Union panafricaine des télécommunications. Elle a pour objectif de promouvoir le développement rapide de l'infocommunication en Afrique pour obtenir, le plus efficacement possible, l'accès et le service universel, en plus de la connectivité complète entre les pays.	Signé: 13 juin 2003
Action Caraïbes et Amérique latine (C/LAA)	Organisation privée indépendante pour la promotion du développement économique sous l'égide du secteur privé dans la région des Caraïbes et dans tout le Continent américain.	Signé: 16 août 2002
Groupe de développement des systèmes CDMA (CDG)	Consortium de sociétés qui se sont groupées pour jouer un rôle de premier plan dans l'adoption et l'évolution des systèmes CDMA dans le monde entier.	Signé: 21 octobre 2003
Conférence européenne des administrations des postes et télécommunications (CEPT)	Organisation indépendante qui coopère avec l'Union européenne et l'Association européenne de libre-échange ainsi que d'autres organisations interinstitutionnelles pertinentes, et des organisations liées aux courriels et communications électroniques	Signé: 21 mars 2002
Institut européen des normes de télécommunication (ETSI)	Activités de pré-normalisation et de normalisation dans des domaines communs aux télécommunications, à la technologie de l'information, à la radiodiffusion sonore et à la télévision et élabore des normes européennes dans le secteur des télécommunications.	Signé: 17 juillet 2001
3G Amériques	Promouvoir et faciliter le déploiement de GSM, GPRS, EDGE et UMTS (WCDMA) dans les Amériques.	Signé: 31 août 2004
Forum mondial VSAT	Organisation sans but lucratif, indépendante, qui encourage le développement économique sous l'égide du secteur privé dans le monde, y compris les Amériques.	Signé: 1 ^{er} octobre 2003
Fédération astronautique internationale (IAF)	Organisation non gouvernementale et sans but lucratif dont l'objectif est de faire progresser la connaissance de l'espace et le développement et l'application des ressources spatiales au profit de l'humanité.	Signé: 25 août 2003
Association de l'industrie des télécommunications (TIA) (États-Unis)	Activités de pré-normalisation et de normalisation dans des domaines communs aux télécommunications par un processus fondé sur l'accord de toutes les parties intéressées. A été accréditée par l'Institut national américain des normes (ANSI) et a assuré la conformité de TIA avec les règles d'ANSI à des fins de transparence et d'équilibre. TIA a pour objectif de contribuer à une normalisation mondiale au niveau international et coopère très étroitement avec les organisations de normes d'Europe et d'Asie.	Signé: 20 août 2001
Commonwealth régional dans le	Créé par les administrations chargées des	Signé: 14 août

Organisme	Objectif	Date de signature/ d'expiration
domaine des communications (<i>Federación de la Mancomunidad Regional en el Área de Comunicaciones</i>) (RCC)	communications dans les États figurant ci-après conformément à l'Accord portant création d'un Commonwealth régional des communications (17 décembre 1991) dans l'objectif de mener de vastes activités de coopération et des actions coordonnées entre les États dans le domaine des communications postales et les télécommunications. (République d'Arménie, République d'Azerbaïdjan, République de Bélarus, Géorgie, République du Kazakhstan, République kirghize, République de Moldova, Fédération de Russie, République du Tadjikistan, République de Turquie, Turkménistan, République d'Ouzbékistan, République d'Ukraine).	2002
IA-450	Organisme créé il y a 4 ans pour promouvoir l'utilisation des technologies analogiques et numériques dans la bande de fréquences 400-500 MHz. Il compte actuellement 24 membres, dont 10 opérateurs et 13 membres de l'industrie.	Signé: 6 mars 2006
Union postale des Amériques, d'Espagne et du Portugal (UPAEP)	Organisme intergouvernemental ayant pour mission de coordonner la réglementation et l'orientation de l'activité postale en général entre ses pays membres, pour assurer la prestation du service universel dans des conditions d'égalité d'accès, comme moyen de garantir la qualité de la prestation et protéger les droits des clients.	Signé: 29 mai 2002
Union internationale des télécommunications	Organisation internationale du Système des Nations Unies dans laquelle les gouvernements et le secteur privé coordonnent les réseaux et services de télécommunications mondiales. Un Accord a été signé en 1969 entre l'UIT et l'OEA, non la CITELE en particulier. En avril 2004, un Accord propre au programme de formation a été signé avec le Centre d'excellence de l'UIT. À titre de complément, un Accord spécifique tripartite a été signé entre la CITELE, l'UIT et les Centres régionaux de formation qui offrent des cours comportant plusieurs sujets dont les suivants: attributions de chaque organisme, nombre de bourses, droits d'auteur et évaluation de la qualité du matériel. Ces accords sont en vigueur en général jusqu'à la fin des cours correspondants.	Signé: 16 mai 1969

8. STADE D'EXÉCUTION DES CONVENTIONS INTERNATIONALES ÉTABLIES SOUS L'ÉGIDE DE LA CITELE

8.1 Convention de Lima

La Convention interaméricaine de service de radio amateur a été adoptée à Lima (Pérou) en 1987 lors de la Cinquième Conférence interaméricaine des télécommunications (CITELE/RES. 130 (V-87)) et amendée à la Première réunion extraordinaire de l'Assemblée de la CITELE en 1988

(CITEL/RES.141 (I/E-88)) pour permettre et faciliter la pleine participation des États membres de la CITEL. Cet instrument met à la disposition des citoyens d'un État membre les services radio amateur sur le territoire d'un autre État membre.

Cette convention est entrée en vigueur le 21 février 1990. Le Secrétariat général de l'OEA est le dépositaire de l'instrument original et des ratifications et adhésions.

Pays signataires	Date de la signature	RA/AC/AD	Date de dépôt de l'instrument
Argentine	14/08/87	RA 11/03/90	06/12/90
Bolivie	14/08/87		
Brésil	14/08/87		
Canada		AD 06/04/89	18/05/89
Chili	14/08/87		
Colombie	14/08/87		
Guatemala		AD 05/12/89	22/01/90
Haïti	14/08/87		
Mexique		AD 13/03/89	21/06/89
Paraguay	07/09/95	RA 24/05/95	15/09/95
Pérou	14/08/87		
Suriname	14/08/87		
États-Unis	14/08/87	AC 21/02/91	20/03/91
Uruguay	14/08/87		
Venezuela		AD 14/10/88	30/11/88

RA= ratification AC= acceptation AD= adhésion

Les signatures non assujetties à la ratification, à l'approbation ou à l'acceptation (en vertu de l'alinéa a de l'article 7 et de l'article 10 de la Convention, ces États sont parties à cet instrument) sont celles des pays suivants: Argentine, Bolivie, Brésil, Colombie, Chili, Haïti, Pérou et Suriname.

Les signatures assujetties à la ratification, à l'approbation ou à l'acceptation (en vertu de l'alinéa b de l'article 7 de la Convention) sont celles des États-Unis et de l'Uruguay.

8.2 Convention interaméricaine sur un permis international d'opérateurs radio amateur (PIRA)

Cette Convention a été approuvée par la Deuxième réunion du Comité exécutif permanent de la CITEL en décembre 1994 (COM/CITEL RES.5 (II-94). Elle a été adoptée ultérieurement à Montrouis (Haïti) à l'occasion de la Vingt-cinquième session ordinaire de l'Assemblée générale (AG/RES. 1316 (XXV-O/95).

Cette [Convention](#) autorise le fonctionnement temporaire de stations de radio amateur dans un État membre par des détenteurs de permis PIRA délivrés par un autre État membre, sans autre formalité. Tout État membre peut délivrer à ses citoyens un permis d'opérer dans d'autres États membres. La Convention PIRA est entrée en vigueur le 23 février 1996. Le Secrétariat général de l'OEA est le dépositaire des instruments de ratification (RA), d'acceptation (AC) et d'adhésion (AD).

Pays signataires	Date de la signature	RA/AC/AD	Date du dépôt de l'instrument
Argentine		AD 29/01/97	03/03/97
Brésil	24/01/97	RA 19/08/99	28/09/99
Canada	27/09/95	AC 27/09/95	27/09/95
El Salvador	18/03/99	RA 08/02/02	08/03/02
Panama	09/04-02	RA 03/02/03	27/03/03
Pérou	15/09/95	RA 28/12/95	24/01/96
États-Unis	08/06/95		
Trinité-et-Tobago		AD 13/07/01	16/08/01
Uruguay	08/06/95		
Venezuela	05/02/95		

8.3 Protocole d'amendement à la Convention interaméricaine sur un permis international d'opérateurs radio amateur (PIRA)

Dans sa résolution AG/RES. 1947 (XXXIII-O/03), la Trente-troisième Session ordinaire de l'Assemblée générale de l'OEA a adopté un Protocole relatif à la Convention sur le PIRA dans le but d'octroyer aux titulaires de permis d'opérateurs radio amateur des États membres de la Conférence européenne des administrations des postes et des télécommunications (CEPT) qui ont mis en application la Recommandation "Permis CEPT d'opérateur radio amateur" (T/R 61-01), les mêmes droits et privilèges accordés aux titulaires du permis PIRA dans les États membres de la CITEL qui deviennent parties au Protocole, à condition que la CEPT octroie à tous les titulaires du permis PIRA les mêmes droits et privilèges dont jouissent les titulaires du permis CEPT d'opérateurs radio amateur dans les États membres de la CEPT qui ont mis en œuvre la Recommandation précitée.

Cette nouvelle procédure réduira la charge de travail des pays et, par conséquent, les coûts y afférents et revêtra une importance fondamentale, notamment dans les situations d'urgence. Le dépositaire des signatures est le Secrétariat général de l'OEA est le dépositaire des instruments de ratification (RA), d'acceptation (AC) et d'adhésion (AD).

Pays signataire	Date de la signature	RA/AC/AD	Date du dépôt de l'instrument
Panama	21/11/06	RA	21/11/06

Les États-membres sont instamment invités à signer la Convention et le Protocole d'amendement compte tenu de l'importance que revêt ce moyen de communication en cas de catastrophe.

9. ACTIVITES DE FORMATION MENÉES SOUS L'ÉGIDE DE LA CITEL/OEA

En raison de l'évolution des télécommunications, il est d'autant plus nécessaire de recycler le personnel de la région employé dans ce secteur au moyen de cours de formation sur les thèmes prioritaires. En 2006, la CITEL a 16 Centres régionaux de formation répartis dans la région et travaille en étroite collaboration avec le Centre d'excellence de l'UIT pour les Amériques.

Les cours pour lesquels des candidats sont sélectionnés dans le cadre du programme de bourse ont été préparés en général à partir des résultats des enquêtes sur les besoins de la région. Il ressort des évaluations reçues des boursiers qu'en règle générale les cours correspondent à ce que ceux-ci, leurs administrations nationales et les institutions de formation hôtes en attendent. En 2006, conformément aux dispositions de la résolution COM/CITEL RES. 198 (XVI-05), la CITEL a accordé des bourses d'étude pour 16 cours à distance et 6 cours présentiels, comme il est décrit dans le tableau ci-dessous.

Les conditions requises pour offrir les cours, sauf indication contraire, ont été adoptées par la résolution susmentionnée :

- Le nombre maximum d'étudiants dans chaque groupe par cours à distance est de 35 participants.
- Le coût maximal d'inscription à tous les cours à distance au moyen d'une bourse de la CITEL ne dépasse pas EU\$ 200.
- 10% du montant total recouvré au titre de l'inscription des bénéficiaires d'une bourse de la CITEL/OEA pour les cours à distance offerts par l'intermédiaire de la plate-forme du Centre d'excellence de l'UIT sont déposés dans un compte qui sera utilisé comme ressources budgétaires initiales pour le programme de cours des prochaines années et avec l'autorisation du Centre de coordination pour le développement des ressources humaines.

Cours	Offert par	Date et type de cours	Langue	Nombre de bourses accordées
[1] Gestion du spectre pour le secteur civil	Institut de formation des télécommunications des États-Unis (<i>United States Telecommunications Training Institute</i>) (USTTI), sous l'égide de la Commission fédérale des communications (FCC) et Comsearch	<i>Cours présentiel (12 jours)</i> <i>3-14 avril</i> <i>Washington, DC,</i> <i>États-Unis</i>	Anglais	2 bourses choisies et utilisées au titre du voyage en classe économie (USTTI offre une bourse de EU\$ 400 et ne perçoit pas la taxe administrative de EU\$ 150)
[2] Voix sur IP - Aspects réglementaires, technologiques et de marché	Association des ingénieurs de Colombie (ACIEM)	Enseignement à distance (6 semaines) <i>22 mai-30 juin</i> <i>2006</i>	Anglais et espagnol	16 bourses choisies 15 bourses utilisées au titre des frais d'inscription (EU\$ 200)
[3] Coût et évaluation de projets relatifs aux services de réseaux, appliqués à la prise de décisions	Faculté d'ingénierie et de technologies de l'Université catholique d'Uruguay	Enseignement à distance (8 semaines) <i>29 mai- 21juillet</i>	Espagnol	16 bourses choisies 15 bourses utilisées au titre des frais d'inscription (EU\$ 200)
[4] Sécurité des réseaux d'information	École colombienne d'ingénierie "Juillet Garavito"	Enseignement à distance (5 semaines) <i>19 juin-21 juillet</i>	Espagnol	17 bourses choisies 15 bourses utilisées au titre des frais d'inscription (EU\$ 160)
[5] Réseaux WI-FI	Institut technologique de Buenos Aires (ITBA)	Enseignement à distance (5 semaines) <i>10 juillet-11 août</i>	Anglais et espagnol	15 bourses choisies 14 bourses utilisées au titre des frais d'inscription (EU\$ 200)
[6] Transmission de Systèmes SDH (hiérarchie	Centre d'innovation technologique de la Faculté	<i>Cours présentiel (5 jours)</i>	Espagnol	4 bourses choisies

Cours	Offert par	Date et type de cours	Langue	Nombre de bourses accordées
numérique synchrone)	d'ingénierie du Paraguay	17- 21 juillet 2006 Asunción, Paraguay		3 bourses utilisées au titre du voyage en classe économie. Le Centre offre de payer le logement, les repas et l'assurance médicale.
[7] Questions de réglementation et de privatisation dans le domaine des télécommunications	Institut de formation aux télécommunications des États-Unis (USTTI), sous l'égide de la Commission fédérale des communications (FCC)	Cours présentiel (7 jours) 20-28 juillet Washington, DC, États-Unis	Anglais	4 bourses choisies 4 bourses utilisées au titre du voyage en classe économie (USTTI offre une bourse de EU\$ 400 et ne perçoit pas la taxe administrative de EU\$ 150)
[8] Réseaux publics convergents de la nouvelle génération	Faculté d'ingénierie et de technologies de l'Université catholique d'Uruguay	Enseignement à distance (6 semaines) 7 août- 15 septembre	Espagnol	15 bourses choisies 14 bourses utilisées au titre des frais d'inscription (EU\$ 200)
[9] Planification de systèmes de télécommunications sans fil en zones rurales, y compris la mise en place d'infrastructures et de programmes TIC pour les régions en développement et les pays peu développés	Institut de formation aux télécommunications des États-Unis (USTTI)	Cours présentiel (8 jours) 18- 25 août Torrance, California, États-Unis	Anglais	6 bourses choisies 5 bourses choisies et utilisées au titre du voyage en classe économie (USTTI offre une bourse de EU\$ 400 et ne perçoit pas la taxe administrative de EU\$ 150)
[10] Gestion des communications en situation de catastrophe	Institut de formation aux télécommunications des États-Unis (USTTI), sous l'égide de l'Organisation panaméricaine de la santé (OPS)	Cours présentiel (5 jours) 18-24 octobre Washington DC, États-Unis	Anglais	8 bourses choisies 8 bourses utilisées au titre du voyage en classe économie (USTTI offre une bourse de EU\$ 400 et ne perçoit pas la taxe administrative de EU\$ 150)
[11] Télévision numérique: Aspects technologiques et de marché	Association des ingénieurs de Colombie (ACIEM)	Enseignement à distance (6 semaines) 23 octobre- 1 ^{er} décembre 2006	Anglais et espagnol	12 bourses choisies au titre des frais d'inscription (EU\$ 200) 10 bourses utilisées au titre des frais d'inscription (EU\$ 200)
[12] Services sans fil multimédia	Institut technologique de Buenos Aires	Enseignement à distance (6 semaines) 23 octobre- 1 ^{er} décembre	Espagnol	30 bourses choisies au titre des frais d'inscription, (OEA=EU\$ 100, Centre & UIT =EU\$ 100) 27 bourses utilisées au titre des frais d'inscription (EU\$ 100)
[13] Technologies de l'information et de la communication (TIC) pour le développement	Commission des télécommunications de l'Amérique centrale (COMTELCA)	Enseignement à distance (4 semaines) 30 octobre- 24 novembre	Espagnol	15 bourses choisies au titre des frais d'inscription, (OEA=EU\$ 100, Centre & UIT =EU\$ 100) 12 bourses utilisées au titre des frais d'inscription (EU\$ 100)

Cours	Offert par	Date et type de cours	Langue	Nombre de bourses accordées
[14] Réseaux d'accès: évolution multimedia	Institut technologique de Buenos Aires (ITBA)	Enseignement à distance (8 semaines) 30 octobre-22 décembre	Espagnol	17 bourses choisies au titre des frais d'inscription (EU\$ 200) 16 bourses utilisées au titre des frais d'inscription (EU\$ 200)
[15] Planification et élaboration de réseaux en zones rurales	SUBTEL – Chili	Enseignement à distance (5 semaines) 13 novembre-22 décembre	Espagnol	8 bourses choisies 8 bourses utilisées au titre des frais d'inscription (EU\$ 200)
[16] Télévision sur IP (IPTV)	Administration nationale des télécommunications de l'Uruguay	Enseignement à distance (5 semaines) 13 novembre-22 décembre	Espagnol	5 bourses choisies 5 bourses utilisées au titre des frais d'inscription (EU\$ 200)
[17] Système de téléphonie mobile	École colombienne d'ingénierie "Juillet Garavito"	Enseignement à distance (4 semaines) 20 novembre-15 décembre	Espagnol	5 bourses choisies 5 bourses choisies au titre des frais d'inscription (EU\$ 160) 4 bourses utilisées au titre des frais d'inscription (EU\$ 160)
[18] Large bande - Technique ADSL	Centre d'innovation technologique de la Faculté d'ingénierie du Paraguay	Présentiel (5 jours) 20- 24 novembre Asunción, Paraguay	Espagnol	5 bourses choisies 5 bourses utilisées au titre des frais de voyage en classe économie (OEA). Le Centre offre de payer le logement, les repas et l'assurance médicale.
[19] Gestion de projets (niveau avancé de gestion de projets)	Administration nationale des télécommunications de l'Uruguay	Enseignement à distance (6 semaines) 4- 15 décembre 2006 et 15 janvier - 9 février 2007	Anglais et espagnol	25 bourses choisies au titre des frais d'inscription. (OEA=EU\$ 100, Centre & UIT =EU\$ 100) 17 bourses utilisées au titre des frais d'inscription (EU\$ 100)
[20] 3G et futurs systèmes de communications	Commission nationale de télécommunications (CONATEL)	Enseignement à distance (4 semaines) 4-15 décembre 2006 et 15- 26 janvier 2007	Espagnol	14 bourses choisies et utilisées au titre des frais d'inscription (EU\$ 200)
[21] Gestion de réseaux TCP/IP	Administration nationale des télécommunications de l'Uruguay	Enseignement à distance (4 semaines) 4-22 décembre 2006 et 15- 19 janvier 2007	Espagnol	12 bourses choisies au titre des frais d'inscription. (OEA=EU\$ 100, Centre & UIT =EU\$ 100) 9 bourses utilisées au titre des frais d' inscription (EU\$ 100)
[22] Gestion environnementale des champs	Institut national de recherche et de formation des télécommunications du Pérou	Enseignement à distance (6 semaines)	Espagnol	22 bourses choisies au titre des frais d'inscription (EU\$ 200)

Cours	Offert par	Date et type de cours	Langue	Nombre de bourses accordées
électromagnétiques dans les télécommunications	(INICTEL)	4-22 décembre 2006 et 15 janvier-2 février 2007		21 bourses utilisées au titre des frais d'inscription (EU\$ 200)

Dans le cadre du Programme 2006 de bourses de formation professionnelle du Département du développement des ressources humaines de l'OEA, 3 cours présentiels ont été dispensés, à savoir [7] [9] et [18] et quatre cours à distance, à savoir [12], [13], [19] et [21], ce qui représente 15 offres de bourse au titre du voyage et 82 offres de bourse au titre des frais d'inscription (à hauteur de EU\$ 100 chacune), soit au total 97 offres de bourse.

L'état récapitulatif des bourses utilisées en 2006 figure ci-dessous. Les États membres qui n'ont pas présenté de candidats sont invités à assurer la plus grande diffusion possible des bourses pour que les bienfaits des cours puissent être à la portée de tous dans la région. De même, les États membres sont invités à simplifier les formalités concernant les demandes de bourse de la CITEL

PAYS	USTTI-Spectre	ACIEM-VoIP	UCU-Coût	Garavito-Sécurité	USTTI-Réglementation	Paraguay-SDH	ITBA- WiFi
ANTIGUA-ET-BARBUDA	1						1
ARGENTINE		1	1	1	1		
BAHAMAS							
BARBADE		2					1
BELIZE					1		
BOLIVIE		1	1	1			1
BRÉSIL							
CANADÁ							
CHILI		1				1	
COLOMBIE			2			1	
COSTA RICA		1		2		1	1
DOMINIQUE (COMMONWEALTH)							
ÉQUATEUR		1	1	1			
EL SALVADOR							
ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE							
GRENADE	1						
GUATEMALA		1		1			1
GUYANA		1					
HAÏTÍ				0			
HONDURAS			1	1			1
JAMAÏQUE					1		1
MEXIQUE				1			
NICARAGUA		2	2	2			1
PANAMÁ			1	0		0	
PARAGUAY		1	2	1	1		
PÉROU			2	1			1
RÉPUBLIQUE DOMINICAINE		0	1	1			2
SAINT-KITTS-ET-NEVIS							
SAINTE-LUCIE							1
SAINT-VINCENT-ET-GRENADINES		1					
SURINAME							1
TRINITÉ-ET-TOBAGO							
URUGUAY		1		1			1
VENEZUELA		1	1	1			
NOMBRE TOTAL DE BOURSES UTILISÉES	2	15	15	15	4	3	14
NOMBRE TOTAL DES PAYS	2	13	11	13	4	3	13

PAYS	USTTI-Wireless	UCU-Redes Conv.	USTTI-Disaster	ITBA-Multimedia	ACIEM-TTD	COMTELC A-TIC	ITBA-Accesso
ANTIGUA-ET-BARBUDA					2		
ARGENTINE		2				2	
BAHAMAS							
BARBADE			2		1		
BELIZE			1			1	
BOLIVIE				2			
BRÉSIL				2			3
CANADÁ							
CHILI	1						
COLOMBIE				4		4	1
COSTA RICA			1	3			3
DOMINIQUE (COMMONWEALTH)							
ÉQUATEUR	1	1		1			
EL SALVADOR	1	1				2	3
ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE							
GRENADE					2		
GUATEMALA							
GUYANA							
HAÏTÍ							
HONDURAS	1	1	2	2	1		
JAMAÏQUE	1						
MEXIQUE		1		2			1
NICARAGUA	0	2		4	2		
PANAMÁ		1		1			2
PARAGUAY		2			1	0	0
PÉROU		1				1	
REPÚBLIQUE DOMINICAINE		2					
SAINT-KITTS-ET-NEVIS			1				
SAINTE-LUCIE			1				
SAINT-VINCENT-ET GRENADINES							
SURINAME							
TRINITÉ-ET-TOBAGO							
URUGUAY				3	1	2	3
VENEZUELA				3		0	
NOMBRE TOTAL DE BOURSES UTILISÉES	5	14	8	27	10	12	16
NOMBRE TOTAL DE PAYS	5	10	6	11	7	6	7

PAYS	Paraguay- ADSL	ANTEL- IPTV	SUBTEL- Zones rurales	Garavito- Mobiles	ANTEL- projets
ANTIGUA-ET-BARBUDA					1
ARGENTINE		1	1	1	1
BAHAMAS					
BARBADE					
BELIZE					
BOLIVIE					1
BRÉSIL		1			2
CANADÁ					
CHILI			2	1	
COLOMBIE					
COSTA RICA	1			1	3
DOMINIQUE (COMMONWEALTH)					
ÉQUATEUR	1				
EL SALVADOR					
ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE					
GRENADE					
GUATEMALA			1		
GUYANA					
HAÏTÍ					
HONDURAS	1		1		1
JAMAÏQUE					0
MEXIQUE					
NICARAGUA			2		6
PANAMÁ		1			
PARAGUAY		1		0	1
PÉROU			1		
RÉPUBLIQUE DOMINICAINE	1				
SAINT-KITTS-ET-NEVIS					
SAINTE-LUCIE					1
SAINT-VINCENT-ET GRENADINES					
SURINAME					
TRINITÉ-ET-TOBAGO					
URUGUAY	1			1	
VENEZUELA		1			
NOMBRE TOTAL DE BOURSES UTILISÉES	5	5	8	4	17
NOMBRE TOTAL DE PAYS	5	5	6	4	9

PAYS	ANTEL-TCP/IP [13]	CONATEL-3G	INICTEL-Gestion environnementale [14]	TOTAL
ANTIGUA-ET-BARBUDA				5
ARGENTINE	1	2	4	19
BAHAMAS				0
BARBADE				6
BELIZE				3
BOLIVIE				7
BRÉSIL		1		9
CANADÁ				0
CHILI				6
COLOMBIE				12
COSTA RICA	0		1	18
DOMINIQUE (COMMONWEALTH)				0
ÉQUATEUR				7
EL SALVADOR	4		3	14
ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE				0
GRENADE				3
GUATEMALA				4
GUYANA				1
HAÏTÍ				0
HONDURAS				13
JAMAÏQUE				3
MEXIQUE	1			6
NICARAGUA	2	2	1	28
PANAMÁ			4	10
PARAGUAY	1		0	11
PÉROU				7
RÉPUBLIQUE DOMINICAINE		1		8
SAINT-KITTS-ET-NEVIS				1
SAINTE-LUCIE				3
SAINT-VINCENT-ET-GRENADINES				1
SURINAME				1
TRINITÉ-ET-TOBAGO				0
URUGUAY		8	8	30
VENEZUELA				7
NOMBRE TOTAL DE BOURSES UTILISÉES	9	14	21	244
NOMBRE TOTAL DE PAYS	6	5	6	

Par sa résolution COM/CITEL RES. 204 (XVIII-06), le COM/CITEL a approuvé le programme préliminaire des cours de la CITEL pour 2007, dont une description détaillée figure au tableau ci-dessous.

Cours	Offert par	Type de cours, langue et date	Nombre d'offres de bourse
Gestion du spectre pour le secteur civil	Institut de formation aux télécommunications des États-Unis (<i>United States Telecommunications Training Institute</i>) (USTTI), sous l'égide de la Commission fédérale des télécommunications et de Comsearch	<i>Présentiel (12 días)</i> Anglais <i>Orientation: 6 avril 9-20 avril Washington, DC, États-Unis</i>	4 offres de bourse au titre du voyage en classe économie (USTTI offre une bourse de EU\$ 400 et ne perçoit pas la taxe administrative de EU\$ 150)
Service sans fil multimédia	Institut Technologique de Buenos Aires	<i>Enseignement à distance (6 semaines)</i> Espagnol <i>30 avril-8 juin</i>	15 offres de bourse au titre des frais d'inscription (EU\$ 200)
Télévision terrestre numérique: Aspects techniques et de marché	Association des ingénieurs de Colombie (ACIEM)	<i>Enseignement à distance (6 semaines)</i> Anglais et Espagnol <i>30 avril- 8 juin</i>	15 offres de bourse au titre des frais d'inscription (EU\$ 200)
Télévision sur IP (IPTV)	Administration nationale des télécommunications de l'Uruguay (ANTEL)	<i>Enseignement à distance (5 semaines)</i> Espagnol <i>14 mai-22 juin</i>	15 offres de bourse titre des frais d'inscription (EU\$ 200)
Systèmes de téléphonie mobile	École colombienne d'ingénierie "Juillet Garavito"	<i>Enseignement à distance (4 semaines)</i> Espagnol <i>14 mai-8 juin</i>	15 offres de bourse au titre des frais d'inscription EU\$ 160)
Gestion environnementale des champs électromagnétiques dans les télécommunications	Institut national de recherche et de formation des télécommunications du Pérou (INICTEL)	<i>Enseignement à distance (6 semaines)</i> Espagnol <i>4 juin-13 juillet</i>	15 offres de bourse au titre des frais d'inscription (EU\$ 200)
Interférences nuisibles aux systèmes satellitaires	Commission fédérale des télécommunications du Mexique (COFETEL)	<i>Présentiel (5 jours)</i> Espagnol <i>16-20 juillet Mexique DF, Mexique</i>	4 offres de bourse au titre du voyage en classe économie (SATMEX offre une bourse de EU\$ 500 par boursier)
Réseaux Wi-Max-Norme IEEE-802.16	Institut Technologique de Buenos Aires (ITBA)	<i>Enseignement à distance (6 semaines)</i> Anglais et Espagnol <i>20 août-28 septembre</i>	15 offres de bourse au titre des frais d'inscription (EU\$ 200)
Techniques de prévention, détection et contrôle de la fraude	Université du district Francisco José de Caldas	<i>Enseignement à distance (6 semaines)</i> Espagnol <i>20 août-28 septembre</i>	15 offres de bourse au titre des frais d'inscription (EU\$ 200)
Convergence des services fixes et mobiles par l'IMS	Administration nationale des télécommunications de l'Uruguay (ANTEL)	<i>Enseignement à distance (6 semaines)</i> Espagnol	15 offres de bourse au titre des frais d'inscription (EU\$ 200)

Cours	Offert par	Type de cours, langue et date	Nombre d'offres de bourse
		<i>10 septembre-19 octobre</i>	
Réglementation et normalisation concernant l'interconnexion	Association des ingénieurs de Colombie (ACIEM)	<i>Enseignement à distance (6 semaines)</i> Anglais et Espagnol <i>10 septembre-19 octobre</i>	15 offres de bourse au titre des frais d'inscription (EU\$ 200)
Gestion des communications en cas de catastrophe	Institut de formation aux télécommunications des États-Unis (<i>United States Telecommunications Training Institute</i>) (USTTI), sous l'égide de la Commission fédérale des télécommunications et de Comsearch	<i>Présentiel (5 jours)</i> Anglais <i>Orientation: 5 octobre</i> <i>9-15 octobre</i> <i>Washington DC, États-Unis</i>	4 offres de bourse au titre du voyage en classe économie (USTTI offre une bourse de EU\$ 400 et ne perçoit pas la taxe administrative de EU\$ 150)
Politiques des pouvoirs public relatives au secteur des technologies de l'information et de la communication (TIC)	Commission des télécommunication de l'Amérique centrale (COMTELCA)-Honduras	<i>Enseignement à distance (6 semaines)</i> Espagnol <i>15 octobre-9 novembre</i>	15 offres de bourse au titre des frais d'inscription (EU\$ 200)
Mise en place de réseaux d'agrégation Ethernet/MPLS pour la prestation de multiservices	Faculté d'ingénierie et de technologies de l'Université catholique d'Uruguay	<i>Enseignement à distance (6 semaines)</i> Espagnol <i>15 octobre-9 novembre</i>	15 offres de bourse au titre des frais d'inscription (EU\$ 200)
Conception et établissement d'un service sécurisé pour les pages Internet	TELESUR-Suriname	<i>Enseignement à distance (8 semaines)</i> Espagnol <i>15 octobre-7 décembre</i>	15 offres de bourse au titre des frais d'inscription (EU\$ 200)
Conception et mise en place de réseaux IP	Institut national de recherche et de formation des télécommunications du Pérou (INICTEL)	<i>Enseignement à distance (6 semaines)</i> Espagnol <i>5 novembre-7 décembre</i>	15 offres de bourse au titre des frais d'inscription (EU\$ 200)
Large bande- Technique ADSL	Centre d'innovation technologique de la Faculté d'ingénierie du Paraguay	<i>Présentiel (5 jours)</i> Espagnol <i>19-23 novembre</i> <i>Asunción, Paraguay</i>	4 offres de bourse au titre du voyage en classe économie. Le Centre offre de payer le logement, les repas et l'assurance médicale.

10. BUDGET DE LA CITEL

10.1 Budget et exécution pour 2006

	Allocation initiale (Milliers de EU\$)	Allocation révisée (Milliers de EU\$)	Dépenses au 31/12/06
Voyages	0,0	0,0	7,6
Préparation de documents	1,5	1,5	0,4
Matériel et fournitures de bureau	9,3	9,3	4,2
Bâtiments et entretien	1,9	1,9	0,0

Traducteurs, interprètes, personnel de soutien	39,4	39,4	34,2
Autres	4,1	4,1	9,8
Total partiel	56,2	56,2	56,2
Personnel du Secrétariat exécutif	458,0	476,6	475,4
TOTAL	514,2	532,8	531,6

10.2 Budget pour 2007

Pour 2007, l'allocation prévue du Fonds ordinaire de l'OEA à la CITEL s'élève à EU\$506,9.

	Allocation pour 2006 (Milliers de EU\$)	Allocation pour 2007 (Milliers de EU\$)	Pourcentage de variation entre les budgets 2006 et 2007
Dépenses de personnel	476,6	453,4	
Dépenses au titre des activités	56,6	53,5	
TOTAL	532,8	506,9	-9,5%

10.3 Bourses

Un montant budgétaire de EU\$46 700 a été alloué à la CITEL au titre des bourses en 2006. Le nombre total des offres de bourse attribuées par la CITEL s'est élevé à 273, mais seuls 244 participants ont utilisé leur bourse et ont suivi les cours dont une description détaillée figure à la section 9. Le tableau ci-dessous fait le point de l'utilisation des fonds. Le budget correspondant aux offres de bourse pour les cours qui ont été sélectionnés dans le cadre de la formation professionnelle de l'OEA n'est pas indiqué.

COURS	INSTITUT	TYPE DE COURS	NOM-BRE D'OFFRES DE BOURSE	NOM-BRE DE BOURSES ACCORDÉES	NOM-BRE DE BOURSES UTILISÉES	COÛT PAR BOURSE	TOTAL PARTIEL BOURSES PAR COURS
Gestion du spectre pour le secteur civil	Institut de formation aux télécommunications des États-Unis (<i>United States Telecommunications Training Institute</i>) (USTTI), sous l'égide de la Commission fédérale des télécommunications et de Comsearch	Présentiel	4	2	2		1503
Voix sur IP - Aspects réglementaires, technologiques et de marché	Association des ingénieurs de Colombie (ACIEM)	Distance	15	16	15	200	3000
Coût et évaluation de projets relatifs aux services de réseaux, appliqués à la prise de décisions	Faculté d'ingénierie et de technologies de l'Université catholique d'Uruguay	Distance	15	16	15	200	3000
Sécurité des réseaux d'information	École colombienne d'ingénierie "Juillet Garavito"	Distance	15	17	15	160	2400

COURS	INSTITUT	TYPE DE COURS	NOM-BRE D'OFFRES DE BOURSE	NOM-BRE DE BOURSES ACCORDÉES	NOM-BRE DE BOURSES UTILISÉES	COÛT PAR BOURSE	TOTAL PARTIEL BOURSES PAR COURS
Réseaux WI-FI	Institut technologique de Buenos Aires (ITBA)	Distance	15	15	14	200	2800
Transmission de Systèmes SDH (hiérarchie numérique synchrone)	Centre d'innovation technologique de la Faculté d'ingénierie du Paraguay	Présentiel	4	4	3	0	2872,37
Réseaux publics convergents de la nouvelle génération	Faculté d'ingénierie et de technologies de l'Université catholique d'Uruguay	Distance	15	15	14	200	2800
Télévision numérique: Aspects technologiques et de marché	Association des ingénieurs de Colombie (ACIEM)	Distance	15	12	10	200	2000
Gestion des communications en situation de catastrophe	Institut de formation aux télécommunications des États-Unis (USTTI) sous l'égide de l'Organisation panaméricaine de la santé (OPS)	Présentiel	4	8	8	0	5211,15
Réseaux d'accès: évolution multimedia	Institut technologique de Buenos Aires (ITBA)	Distance	15	17	16	200	3200
Planification et élaboration de réseaux en zones rurales	SUBTEL – Chili	Distance	15	8	6	200	1200
TRIPLEPLAY fondé sur IPTV	Administration national des télécommunications de l'Uruguay	Distance	15	5	5	200	1000
Applications et données sur les réseaux de téléphonie mobile cellulaire	École colombienne d'ingénierie "Juillet Garavito"	Distance	15	5	4	160	640
Gestion environnementale des champs électromagnétiques dans les télécommunications	Institut national de recherche et de formation des télécommunications du Pérou (INICTEL)	Distance	50	22	21	200	4200
3G et futurs systèmes de communications	Commission nationale de télécommunications (CONATEL)	Distance	50	14	14	200	2800

Dans le processus de sélection, un montant budgétaire de EU\$39 586,52 a été versé au Centre au titre des bourses accordées. Un montant du budget s'élevant à EU\$ 7 113,48 n'a pu être utilisé car il n'a pas été possible d'accorder toutes les bourses. À noter que du fait que toutes les bourses n'ont pas été utilisées, un montant de EU\$ 960 doit être remboursé par l'UIT au fonds volontaire des bourses de la CITELE. De même, un montant de EU\$ 1 600 doit être remboursé par l'UIT, qui correspond aux bourses non utilisées parmi celles qui ont été accordées pour des cours offerts dans le cadre du programme de formation professionnelle du Département du développement des ressources humaines de l'OEA, ce qui porte le montant total à rembourser à EU\$ 2 560.

En 2006, un montant de EU\$ 425 du fonds volontaire a été utilisé au titre de deux bourses et d'une transactions bancaire.

10.4 Fonds extérieurs

Toute entité, organisation ou institution ayant un rapport avec l'industrie des télécommunications et dotée de la personnalité juridique, peut, avec l'approbation de l'État membre correspondant de la CITELE, devenir Membre associé d'un Comité consultatif permanent. Les demandes des entités qui souhaitent devenir membres d'un CCP sont acheminées par l'État membre, accompagnées d'une indication de l'unité de contribution choisie. Depuis le 1^{er} janvier 2004, la valeur de l'unité de contribution équivaut à EU\$2 500.

Au 31 décembre 2006, la CITELE avait reçu des membres associés un montant total de EU\$ 304 320,50 réparti de la manière suivante:

	CCP.I	CCP.II
2006	98 324	181 975
2002 – 2005	14 129,50	9 892
TOTAL:	112 453,50	191 867

Pour 2006, le montant total des contributions non encore versées s'élève à EU\$ 12 983.

	CCP.I	CCP.II
2006	5 348	7 635

La CITELE a 116 Membres associés. Le montant des arriérés de paiement au titre des contributions s'élève à:

	CCP.I	CCP.II	TOTAL
2003-2005	16 581,50	24 589	41 170,50

Le tableau ci-dessous reprend en détail, au 31 décembre 2006, l'utilisation des fonds extérieurs par chaque CCP, exprimée en dollars des États-Unis:

COMITÉ	RECETTES	DÉPENSES	SOLDE
CCP.I			
Report au 1/1/06	31 067		
Recettes au 31/12/06	<u>112 453</u>		
Total partiel	143 520	128 081	15 439
CCP.II			
Report au 1/1/06	30 168		
Recettes au 31/12/06	<u>191 867</u>		
Total partiel	222 035	218 605	3 430
TOTAL	365 555	346 686	18 869

11. CALENDRIER DES RÉUNIONS DE LA CITEL POUR 2007

Réunion	Date	Lieu
Dialogue régional “Utilisation des bandes de fréquences de 3,4 – 4,2 GHz pour le service fixe par satellite et applications de large bande terrestres”	12 février	Buenos Aires, Argentine; La Paz, Bolivie; Brasilia, Brésil; Quito, Équateur; Santo Domingo, République Dominicaine; Washington D.C., États- Unis d’Amérique
X CCP.I	20-23 mars	Buenos Aires, Argentine
Séminaire sur le spectre terrestre pour les IMT (point 1.4 de l’ordre du jour de la CMR-07)	16 avril	San Salvador, El Salvador
Atelier sur les aspects techniques et réglementaires relatifs aux effets des rayonnements électromagnétiques non ionisants	16 avril	San Salvador, El Salvador
IX CCP.II	17-20 avril	San Salvador, El Salvador
X CCP.II	24-27 juillet	À confirmer
XII Comité de coordination (STE)	À confirmer (juillet/août)	San José, Costa Rica
XI CCP.I	À confirmer (septembre)	À confirmer
XX Groupe de travail préparatoire des Réunions du Conseil de l’UIT	4 septembre et pendant les réunions du Conseil de l’UIT	Genève, Suisse
GT-CMR	21 octobre et pendant la CMR-07	Genève, Suisse
XIX COM/CITEL	4-7 décembre	San José, Costa Rica
XXI Groupe de travail préparatoire des Réunions du Conseil de l’UIT	4-7 décembre	San José, Costa Rica

12. RÉSOLUTIONS À PRÉSENTER À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE L'OEA

On trouvera ci-dessous un projet de résolution que la CITEI souhaite présenter à la Session ordinaire de l'Assemblée générale de 2007.

PROJET DE RÉSOLUTION AG/RES. xxxxxx (XXXVII-O/07)

RENFORCEMENT DES ACTIVITÉS DE COOPÉRATION CONTINENTALE DANS LE CADRE DES ACTIVITÉS DE LA CITEI POUR LA PROMOTION ET LE DÉVELOPPEMENT DES TÉLÉCOMMUNICATIONS DANS LA RÉGION

L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE,

VU la résolution AG/RES. 2160 (XXXVI-O/06), dans laquelle elle demande à la Commission interaméricaine des télécommunications (CITEI) de lui présenter un rapport de suivi de ses activités lors de sa trente-septième Session ordinaire;

CONSIDÉRANT :

Que la Commission interaméricaine des télécommunications (CITEI) est le forum idéal pour la coordination, les discussions et l'harmonisation des stratégies et des politiques régionales de télécommunications, ainsi que pour l'échange d'informations en la matière en vue de la facilitation et de la promotion du développement continu des télécommunications, y compris des technologies de l'information et de la communication (TIC) dans le Continent,

Que la Quatrième Assemblée générale de la CITEI tenue à San José de Costa Rica a adopté le Plan stratégique de la CITEI pour 2006-2010,

RAPPELANT :

Que la Déclaration de Santo Domingo « Gouvernance et développement dans la société du savoir » demande « aux organes, organismes et entités de l'Organisation des États Américains (OEA) de continuer d'appuyer les États membres dans l'intégration des TIC dans leurs plans nationaux de développement » et demande à l'OEA de continuer à coordonner, par l'intermédiaire de son Secrétariat général, particulièrement ses commissions spécialisées telles que la CITEI, les efforts déployés dans la région pour lancer des initiatives et identifier des ressources additionnelles dans le but d'offrir un plus large accès aux TIC, contribuant ainsi à réduire la fracture numérique;

Que par sa résolution AG/RES. 2243 (XXXVI-O/06) « Appui à la mise en oeuvre de la Déclaration de Santo Domingo », l'Assemblée générale a instamment invité les États membres à « accorder la priorité à l'exécution de la deuxième phase du Programme de connectivité des Amériques et du Plan d'action de Quito (ACAPAQ) et de continuer à en appuyer la mise en oeuvre, et

conformément au contenu de ce document, de continuer à adopter des politiques et des règlements encourageant le développement, l'extension de l'infrastructure et l'accès à celle-ci, en particulier dans les régions rurales, éloignées et moins favorisées».

RECONNAISSANT:

L'importance que revêtent les télécommunications et les technologies de l'information et de la communication pour le progrès politique, économique, social et culturel des pays et le fait que de nombreux pays de la région ne disposent pas encore des infrastructures fondamentales nécessaires, ni de plans à long terme, de lois et règlements en vigueur, qui favorisent le développement et les avantages découlant des TIC;

La nécessité de promouvoir l'accès universel, généralisé et équitable aux TIC, afin de réduire la fracture numérique et de créer des possibilités numériques pour tous;

Les vastes gammes d'activités de la CITELE réalisées en 2006 pour introduire des technologies avancées, définir des positions communes à l'égard de l'UIT, renforcer le dialogue entre ses membres et élargir les possibilités de formation pour promouvoir l'évolution et le renforcement du secteur des télécommunications dans les Amériques;

DÉCIDE:

1. D'inviter instamment les autorités des gouvernements des États membres à continuer de promouvoir le développement, l'intégration et l'utilisation des technologies de l'information et de la communication (TIC) et de demander à la CITELE et au Secrétariat général de l'OEA qu'ils soutiennent ces efforts.

2. D'exprimer sa satisfaction au sujet des activités de la CITELE visant à définir des mesures qui renforcent la coopération continentale pour développer l'infrastructure des télécommunications et créent une base importante de dialogue et d'échange de données d'expériences ayant pour objet de progresser dans ce domaine.

3. De demander au Secrétariat général d'élaborer les programmes et projets établis dans le Plan stratégique de la CITELE pour 2006-2010, en particulier ceux qui concernent les travaux de la deuxième phase du Programme de connectivité des Amériques, la promotion de l'utilisation des technologies de l'information et de la communication et la disponibilité de l'infrastructure de large bande, un accroissement du développement et de la formation des ressources humaines et la préparation et le suivi de propositions interaméricaines, la coordination des positions et points de vue pour les réunions internationales de télécommunications de haut niveau de manière à consolider la position régionale dans le contexte international.

4. De demander à la CITELE qu'avec l'appui du Secrétariat général:

(a) Elle continue d'examiner dans le cadre de la deuxième phase du Programme de connectivité des Amériques, la situation des services de télécommunications/TIC et la connectivité;

(b) Elle détermine les secteurs dans lesquels les déficiences sont très graves et exigent une action prioritaire; et

(c) Elle présente un rapport annuel à l'Assemblée générale qui contiendra des propositions concrètes sur la manière d'améliorer la situation des TIC dans les pays et qui sera largement diffusé parmi les États membres, le secteur privé et d'autres groupes intéressés.

5. D'inviter tous les États membres à accorder une haute priorité à l'allocation de ressources au secteur des télécommunications et d'intensifier la coopération entre les pays développés et les pays en développement, ainsi qu'entre les pays en développement, en vue de faciliter l'accès à l'infrastructure des télécommunications, en particulier dans les zones rurales.

6. D'inviter instamment le Secrétaire général à inscrire les programmes et projets CITEL dans les priorités qui se présenteront pour l'obtention de financement auprès de bailleurs de fonds extérieurs.

7. D'inviter instamment les États membres et les États Observateurs permanents, les personnes ou entités publiques et privées nationale ou internationales qui le souhaitent, à participer aux activités en cours de la CITEL, à suivre leurs progrès et à verser des contributions volontaires pour appuyer le développement et l'exécution de projets et programmes de la CITEL.

8. De demander que le Conseil permanent, par l'intermédiaire de la Commission des questions administratives et budgétaires, invite le Secrétariat de la CITEL à présenter périodiquement des rapports sur les ressources financières nécessaires à l'exécution de ses mandats.

9. Demander à la CITEL de présenter un rapport de suivi sur la mise en oeuvre de cette résolution à la Trente-septième Session ordinaire de l'Assemblée générale.

ANNEXES

- A. Membres associés.**

- B. Liste des réunions tenues en 2006 avec indication du numéro du rapport final.**
Résultats quantifiables de la CITELE pour 2006

- C. Titres des résolutions, recommandations et décisions approuvées en 2006.**

ANNEXE A
MEMBRES ASSOCIÉS

CCP-I / TÉLÉCOMMUNICATIONS
(Au 1^{er} décembre 2006)

No.	Pays	Nom de l'entreprise	Nombre d'unités
1	Argentine	COMPAÑIA ERICSSON S.A.C.I.	1,0
2	Argentine	GAUSS S.A.	1,0
3	Argentine	GLOBAL CROSSING LTD.	1,0
4	Argentine	TELEFONICA ARGENTINE	1,0
5	Brésil	EMPRESA BRÉSILERA DE TELECOMUNICACOES (EMBRATEL)	1,0
6	Brésil	ERICSSON TELECOMUNICACOES S.A.	1,0
7	Brésil	NEXTEL TELECOMUNICAÇÕES LTDA.	1,0
8	Brésil	QUALCOMM SERVIÇOS DE TELECOMUNICAÇÕES LTDA.	1,0
9	Brésil	SIEMENS SERVIÇOS TÉCNICOS LTDA.	1,0
10	Chili	CISCO SYSTEMS CHILI	1,0
11	Chili	ENTEL PCS TELECOMUNICACIONES S.A.	1,0
12	Colombie	ASOCIACION DE LA INDUSTRIA CELULAR DE COLOMBIE (ASOCEL)	1,0
13	Colombie	CAMARA COLOMBIENA DE INFORMATICA Y TELECOMUNIC. (CCIT)	1,0
14	Colombie	CELUMOVIL S.A.	1,0
15	Colombie	COLOMBIE TELECOMUNICACIONES S.A. ESP	1,0
16	Colombie	EMPRESA DE TELECOMUNICACIONES DE BOGOTA S.A. E.S.P.	1,0
17	Colombie	ERICSSON DE COLOMBIE S.A.	1,0
18	Équateur	ANDINATEL S.A.	1,0
19	Équateur	PACIFICTEL S.A.	1,0
20	Guatemala	TELECOMUNICACIONES DE GUATEMALA (TELGUA)	1,0
21	Mexique	CAMARA NACIONAL DE LA INDUSTRIA DE TV POR CABLE (CANITEC)	1,0
22	Mexique	ERICSSON TELECOM S.A. DE C.V.	1,5
23	Mexique	LUCENT TECHNOLOGIES DE MEXICO, S.A. DE C.V.	1,0
24	Mexique	QUALCOMM WIRELESS SERVICES MEXICO S.A. DE C.V.	1,0
25	Mexique	SATELITES MEXICANOS, S.A. DE C.V. (SATMEX)	1,0
26	Nicaragua	EMPRESA NICARAGUENSE DE TELECOMUNICACIONES (ENITEL)	1,0
27	Paraguay	COMPAÑIA PARAGUAYA DE COMUNICACIONES S.A. (COPACO S.A.)	1,0
28	Pérou	TELEFONICA DEL PÉROU S.A.	1,0
29	Rép. Dominicaine	VERIZON DOMINICAINE	1,0
	Uruguay	REGISTRO DE DIRECCIONES DE INTERNET PARA AMERICA LATINA Y EL CARIBE (LACNIC)	1,0
30			1,0
31	EE.UU.	ATIS	1,0
32	EE.UU.	CISCO SYSTEMS INC.	1,0
33	EE.UU.	INTELSAT GLOBAL SERVICES CORPORATION	1,0
34	EE.UU.	LUCENT TECHNOLOGIES	1,0
35	EE.UU.	NOKIA, INC.	1,0
36	EE.UU.	NEUSTAR, INC.	1,0

37	EE.UU.	QUALCOMM, INC.	1,0
38	EE.UU.	TELECOMMUNICATIONS INDUSTRY ASSOCIATION (TIA)	1,0
39	EE.UU.	VERIZON COMMUNICTIONS	1,0
40	Venezuela	COMPAÑIA ANONIMA NACIONAL DE TELEFONOS (CANTV)	1,0
41	Venezuela	TELCEL C.A.	1,0
Unités, total:			41,5

CCP-II / RADIOCOMMUNICATIONS, Y COMPRIS RADIODIFFUSION

(Au 1^{er} décembre 2006)

No.	Pays	Nom de l'entreprise	Nombre d'unités
1	Argentine	COMPAÑIA ERICSSON S.A.C.I.	1,0
2	Argentine	GLOBAL CROSSING LTD.	1,0
3	Argentine	HUAWEI TECHNOLOGIES CO., LTD.	1,0
4	Argentine	NOKIA ARGENTINE	1,0
5	Argentine	TELEFONICA ARGENTINE	1,0
6	Brésil	DIGITAL VIDEO BROADCASTING (DVB-BRÉSIL)	1,0
7	Brésil	EMPRESA BRÉSILERA DE TELECOMUNICAÇÕES (EMBRATEL)	1,0
8	Brésil	ERICSSON TELECOMUNICAÇÕES S.A.	1,0
9	Brésil	HISPAMAR SATELITES S.A.	1,0
10	Brésil	HUAWEI DO BRÉSIL TELECOMUNICACOES LTDA.	1,0
11	Brésil	INTEL SEMICONDUCTORES DO BRÉSIL	1,0
12	Brésil	LORAL SKYNET DO BRÉSIL	1,0
13	Brésil	LUCENT TECHNOLOGIES NETWORK SYSTEMS DO BRÉSIL LTDA.	1,5
14	Brésil	MOTOROLA DO BRÉSIL	1,0
15	Brésil	NEXTEL TELECOMUNICAÇÕES LTDA.	1,0
16	Brésil	NOKIA DO BRÉSIL TECNOLOGIA LTDA.	1,0
17	Brésil	QUALCOMM SERVIÇOS DE TELECOMUNICAÇÕES LTDA.	1,0
18	Brésil	SIEMENS SERVIÇOS TÉCNICOS LTDA.	1,0
19	Brésil	STAR ONE	1,0
20	Canada	NORTEL NETWORKS	1,0
21	Canada	SPECTROCAN CANADA	1,0
22	Canada	TELESAT CANADA	1,0
23	Chili	ENTEL PCS TELECOMUNICACIONES S.A.	1,0
24	Colombie	ASOCIACION DE LA INDUSTRIA DELULAR DE COLOMBIE (ASOCEL)	1,0
25	Colombie	CAMARA COLOMBIENA DE INFORMATICA Y TELECOMUNICACIONES (CCIT)	1,0
26	Colombie	CELUMOVIL S.A.	1,0
27	Colombie	COLOMBIE TELECOMUNICACIONES S.A. ESP	1,0
28	Colombie	EMPRESA DE TELECOMUNICACIONES DE BOGOTA S.A. E.S.P.	1,0
29	Colombie	ERICSSON DE COLOMBIE S.A.	1,0
30	Équateur	ANDINATEL S.A.	1,0
31	Équateur	OTECEL/BELLSOUTH	1,0
32	Guatemala	TELECOMUNICACIONES DE GUATEMALA (TELGUA)	1,0
33	Mexique	ALCATEL MEXICO S.A. DE C.V.	2,0

34	Mexique	CAMARA NACIONAL DE LA INDUSTRIA DE TV POR CABLE (CANITEC)	1,0
35	Mexique	COMUNICACIONES NEXTEL DE MEXICO, S.A. DE C.V.	1,0
36	Mexique	ERICSSON TELECOM S.A. DE C.V.	1,5
37	Mexique	HUAWEI TECHNOLOGIES DE MEXICO S.A. DE C.V.	1,0
38	Mexique	LUCENT TECHNOLOGIES DE MEXICO, S.A. DE C.V.	1,0
39	Mexique	MOTOROLA DE MEXICO S.A. DE C.V.	1,0
40	Mexique	QUALCOMM WIRELESS SERVICES MEXICO S.A. DE C.V.	1,0
41	Mexique	SATELITES MEXICANOS S.A. DE C.V. (SATMEX)	1,0
42	Paraguay	COMPAÑIA PARAGUAYA DE COMUNICACIONES S.A. (COPACO S.A.)	1,0
43	Pérou	TELEFONICA DEL PÉROU S.A.	1,0
44	Rép.Dominicaine	ORANGE DOMINICAINE	1,0
45	EE.UU	3G AMERICAS	1,0
46	EE.UU	ARRAYCOMM, INC.	1,0
47	EE.UU	ATSC FORUM, INC.	1,0
48	EE.UU	CBS BROADCASTING, INC.	1,0
49	EE.UU	CDMA DEVELOPMENT GROUP	1,0
50	EE.UU	GSM LATIN AMERICA ASSOCIATION	1,0
51	EE.UU	HUGHES NETWORK SYSTEMS, INC.	1,0
52	EE.UU	iBIQUITY DIGITAL CORPORATION	1,0
53	EE.UU.	INTELSAT CORPORATION (Antérieurement: PANAMSAT)	1,0
54	EE.UU	INTELSAT GLOBAL SERVICE CORPORATION	1,0
55	EE.UU	IRIDIUM SATELLITE LLC	1,0
56	EE.UU	ITT INDUSTRIES	1,0
57	EE.UU	LOCKHEED-MARTIN CORP.	1,0
58	EE.UU	LORAL SKYNET (LORA)	1,0
59	EE.UU	LUCENT TECHNOLOGIES	1,0
60	EE.UU	MOTOROLA INC.	1,0
61	EE.UU	NEW SKIES NETWORKS, INC.	1,0
62	EE.UU	NOKIA, INC.	1,0
63	EE.UU	NORTEL NETWORKS CORPORATION	1,0
65	EE.UU	QUALCOMM. INC.	1,0
66	EE.UU.	SES AMERICOM	1,0
67	EE.UU	TELECOMMUNICATIONS INDUSTRY ASSOCIATION (TIA)	1,0
68	EE.UU	THE BOEING COMPANY	1,0
69	EE.UU	TT&C	1,0
70	EE.UU	VERIZON COMMUNICATIONS	1,0
71	EE.UU.	WiMAX FORUM	1,0
72	EE.UU	ZENITH ELECTRONICS CORPORATION	1,0
73	Venezuela	COMPAÑIA ANONIMA NACIONAL DE TELEFONOS (CANTV)	1,0
74	Venezuela	MOTOROLA DE VENEZUELA S.A.	1,0
75	Venezuela	TELCEL C.A.	1,0

Unités, total: 77,0

ANNEXE B

**LISTE DES RÉUNIONS DE 2006, AVEC INDICATION DU NUMÉRO
DU RAPPORT FINAL**

Réunion	Date	Lieu	Rapport final
Quatrième Assemblée de la CITEC et sessions spéciales de l'Assemblée	20-23 février	San José, Costa Rica	CITEC/doc.388/06 rev.1
XVII ^e Réunion du COM/CITEC	23 février	San José, Costa Rica	COM/CITEC /doc. 1073/06
X ^e Réunion du Groupe de travail préparatoire au niveau régional des conférences et réunions mondiales (CMDT-06)	24 février	San José, Costa Rica	GT-PC/doc.154/06
Réunion du Groupe de travail préparatoire de la Conférence mondiale de télécommunications internationales	24 février	San José, Costa Rica	
XVIII ^e Réunion du Groupe de travail préparatoire des Réunions du Conseil de l'UIT	19 avril et pendant la réunion du Conseil	Genève, Suisse	COM/CITEC/doc. 1087/06
VIII Réunion du CCP.I	23-26 mai	Santo Domingo, République Dominicaine	CCP.I-TEL/doc. 849/06 rev.1 ¹
Atelier sur les aspects techniques et réglementaires relatifs aux effets des rayonnements électromagnétiques non ionisants	19 juin	Lima, Pérou	
VII ^e Réunion du CCP.II	20-23 juin	Lima, Pérou	CCP.II-RADIO/doc. 1105/06 rev.1
XI ^e Réunion du Groupe de travail préparatoire des Conférences (PP-06)	10-12 juillet	San José, Costa Rica	GT-PC/doc.178/06
XI ^e Réunion du Comité de coordination (STE) ²	10-12 juillet	San José, Costa Rica	STE/doc.332/06 rev.2
IX ^e Réunion du CCP.I	12-15 septembre	Washington, D.C., États-Unis	CCP.I-TEL/doc. 951/06 rev.1 cor.1 ³

¹ CCP.I-TEL/doc. 849/06 rev.1 cor.1 pour Anglais

² Participent le président et le vice-président du COM/CITEC et les présidents des CCP.

³ CCP.I-TEL/doc. 951/06 rev.1 pour Anglais

Réunion	Date	Lieu	Rapport final
VIII ^e Réunion du CCP.II	17-20 octobre	San Salvador, El Salvador	CCP.II-RADIO/doc. 1241/06 rev.1
XII ^e Réunion du Groupe de travail préparatoire au niveau régional des conférences et réunions mondiales (PP-06)	5-24 novembre	Antalya, Turquie	COM/CITEL/doc. 1099/06 rev.1
XVIII ^e Réunion du COM/CITEL	5-8 décembre	San José, Costa Rica	COM/CITEL/doc. 1135/06 rev.1
XIII ^e Réunion du Groupe de travail préparatoire des Réunions du Conseil de l'UIT	5-8 décembre	San José, Costa Rica	COM/CITEL/doc. 1136/06

RÉSULTATS QUANTIFIABLES DE LA CITEL POUR 2006

CONCEPT	NOMBRE EFFECTIF
Nombre des réunions organisées par la CITEL en 2006	15
Nombre de participants aux réunions de la CITEL en 2006	811
Nombre des documents élaborés aux réunions de la CITEL en 2006	1664
Nombre des résolutions approuvées par les Comités	41
Nombre des recommandations approuvées par les Comités	5
Nombre des décisions approuvées par les Comités	31
Nombre des séminaires et ateliers effectués par les Comités	3
Nombre de cours à distance de télécommunications du programme de la CITEL en 2006	16
Nombre de cours présentiels de télécommunications du programme de la CITEL en 2006	6
Nombre d'offres de bourse de la CITEL en 2006	273
Nombre des bourses accordées par la CITEL en 2006	244
Nombre de membres associés au 31 décembre 2006	116
Nombre de Centres régionaux de formation en 2006	16
Nombre des accords de coopération signés au 21 novembre 2006	16
Nombre des réunions programmées pour 2007	12
Nombre de cours à distance programmés pour 2007	15
Nombre des cours présentiels programmés pour 2007	4

ANNEXE C

TITRES DES RÉSOLUTIONS, RECOMMANDATIONS ET DÉCISIONS APPROUVÉES EN 2006 (Au 31 décembre 2006)

C.1 ASSEMBLÉE DE LA CITEL

RÉSOLUTIONS

CITEL-RES. 49 (IV-06)	MODIFICATIONS DU NOMBRE DES MEMBRES DU COM/CITEL
CITEL RES. 50 (IV-06)	PARTICIPACIÓN D'OBSERVATEURS AUX REUNIONS CITEL
CITEL RES. 51 (IV-06)	DÉCLARATION DE SAN JOSE DE COSTA RICA
CITEL RES. 52 (IV-06)	APPROBATION DU PLAN STRATÉGIQUE DE LA CITEL POUR LA PÉRIODE 2006 – 2010
CITEL RES. 53 (IV-06)	INVITÉS AUX ASSEMBLÉES DE LA CITEL ET AUX RÉUNIONS DU COM/CITEL
CITEL RES. 54 (IV-06)	MODIFICATIONS DU STATUT ET DU RÉGLEMENT DE LA CITEL
CITEL RES. 55 (IV-06)	ÉTABLISSEMENT DES COMITÉS CONSULTATIFS PERMANENTS
CITEL RES. 56 (IV-06)	EXAMEN DES QUESTIONS BUDGÉTAIRES PRÉOCCUPANTES DE LA CITEL
CITEL RES. 57 (IV-06)	EXÉCUTION ET SUPERVISIÓN DU PROCESSUS BUDGÉTAIRE DE LA CITEL
CITEL RES. 58 (IV-06)	ACTIVITÉS LIÉES AU PLAN DES OPÉRATIONS DE LA CITEL POUR LA PÉRIODE 2006-2010

RECOMMANDATIONS

Aucune recommandation n'a été approuvée pendant cette période.

DÉCISIONS

CITEL DEC. 3 (IV-06)	SANS TITRE
CITEL DEC. 4 (IV-06)	SANS TITRE

C.2 COMITÉ DIRECTEUR PERMANENT DE LA CITEL

RÉSOLUTIONS

COM/CITEL RES. 202 (XVII-06)	PROJET DE CALENDRIER, DATE ET LIEU DE LA XVIII ^e RÉUNION DU COM/CITEL
COM/CITEL RES. 203 (XVIII-06)	APPROBATION DE L'UNIVERSITÉ DU DISTRICT FRANCISCO JOSÉ DE CALDAS EN TANT QUE CENTRE RÉGIONAL DE FORMATION DE LA CITEL
COM/CITEL RES. 204 (XVIII-06)	APPROBATION DU PROGRAMME DE COURS DE LA CITEL POUR 2007
COM/CITEL RES. 205 (XVIII-06)	APPROBATION DU PLAN DES OPÉRATIONS POUR 2007
COM/CITEL RES. 206 (XVIII-06)	MODIFICATION DE L'ARTICLE 86 DU RÉGLEMENT DE LA CITEL
COM/CITEL RES. 207 (XVIII-06)	PROJET DE CALENDRIER, DATE ET LIEU DE LA XIX ^e RÉUNION DU COM/CITEL
COM/CITEL RES. 208 (XVIII-06)	RAPPORT SUR LE RÉGLEMENT DES TELECOMUNICATIONS INTERNATIONALES (RTI)

RECOMMANDATIONS

Aucune recommandation n'a été approuvée pendant cette période.

DÉCISIONS

COM/CITEL DEC. 53 (XVII-06)	SANS TITRE
COM/CITEL DEC. 54 (XVII-06)	SANS TITRE
COM/CITEL DEC. 55 (XVII-06)	SANS TITRE
COM/CITEL DEC. 56 (XVII-06)	SANS TITRE
COM/CITEL DEC. 57 (XVII-06)	SANS TITRE
COM/CITEL DEC. 58 (XVII-06)	SANS TITRE
COM/CITEL DEC. 59 (XVII-06)	SANS TITRE

C.3 COMITÉ CONSULTATIF PERMANENT I

RÉSOLUTIONS

CCP.I/RES. 91 (VIII-06)	STRUCTURE DU CCP.I ET ATTRIBUTIONS DES GROUPES DE TRAVAIL
CCP.I/RES. 92 (VIII-06)	ATELIER SUR L'INTERCONNEXION DES RÉSEAUX DE PROCHAINE GÉNÉRATION: EXAMEN DES ENJEUX RÉGLEMENTAIRES
CCP.I/RES. 93 (VIII-06)	CRÉATION D'UN DOSSIER TECHNIQUE SUR LES PRATIQUES OPTIMALES ET LES RÉSEAUX DE LA PROCHAINE GÉNÉRATION
CCP.I/RES. 94 (VIII-06)	ATELIER SUR LES POLITIQUES D'ATTRIBUTION DES ADRESSES IPv6
CCP.I/RES. 95 (VIII-06)	COMPÉTENCES DE LA CONFÉRENCE DE PLÉNIPOTENTIAIRES CONCERNANT LE RÉGLEMENT DES TELECOMUNICATIONS INTERNATIONALES
CCP.I/RES. 96 (VIII-06)	CALENDRIER, DATE ET LIEU DE LA IX ^e RÉUNION DU CCP.I
CCP.I/RES.97 (VIII-06)	HOMMAGE AU PRÉSIDENT PRÉCÉDENT DU CCP.I
CCP.I/RES. 98 (IX-06)	RECOMMANDATION G.993.2 DE L'UIT-T, "TRANSCÉPTEURS POUR LIGNE D'ABONNÉ NUMÉRIQUE À TRÈS HAUT DÉBIT (VDSL2)"
CCP.I/RES. 99 (IX-06)	RECOMMANDATION J.122 DE L'UIT-T, "SYSTÈMES DE TRANSMISSION DE DEUXIÈME GÉNÉRATION POUR LES SERVICES INTERACTIFS DE TÉLÉVISION PAR CÂBLE - MODEMS CÂBLE SUR PROTOCOLE INTERNET"
CCP.I/RES. 100 (IX-06)	SPÉCIFICATION DE LA VERSION 6 DU PROTOCOLE INTERNET (IPv6)
CCP.I/RES.101 (IX-06)	ATELIER SUR LES POLITIQUES D'ATTRIBUTION DES ADRESSES IPv6 ET PROGRAMME
CCP.I/RES. 102 (IX-06)	QUESTIONS DE POLITIQUE ET DE RÉGLEMENT CONCERNANT LES RÉSEAUX DE LA PROCHAINE GÉNÉRATION (NGN)
CCP.I/RES. 103 (IX-06)	CALENDRIER, DATE ET LIEU DE LA X ^e RÉUNION DU CCP.I
CCP.I/RES. 104 (IX-06)	STRUCTURE ET ATTRIBUTIONS DES GROUPES DE TRAVAIL DU CCP.I

RECOMMANDATIONS

Aucune recommandation n'a été approuvée pendant cette période.

DÉCISIONS

CCP.I/DEC. 32 (VIII-06)	SANS TITRE
CCP.I/DEC. 33 (VIII-06)	SANS TITRE
CCP.I/DEC. 34 (VIII-06)	SANS TITRE
CCP.I/DEC. 35 (VIII-06)	SANS TITRE
CCP.I/DEC. 36 (VIII-06)	SANS TITRE

CCP.I/DEC. 37 (VIII-06)	SANS TITRE
CCP.I/DEC. 38 (VIII-06)	SANS TITRE
CCP.I/DEC. 39 (VIII-06)	SANS TITRE
CCP.I/DEC. 40 (VIII-06)	SANS TITRE
CCP.I/DEC. 41 (IX-06)	SANS TITRE
CCP.I/DEC. 42 (IX-06)	SANS TITRE
CCP.I/DEC. 43 (IX-06)	SANS TITRE

C.4 COMITE CONSULTATIF PERMANENT II

RÉSOLUTIONS

CCP.II/RES. 31 (VII-06)	MÉTHODE DE TRAVAIL DU SOUS-GROUPE CHARGÉ DES EFFETS NUISIBLES DES TRANSMISSIONS NON AUTORISÉES AUX SYSTÈMES SATELLITAIRES
CCP.II/RES. 32 (VII-06)	TRAVAUX DU GROUPE RAPPORTEUR SUR LES ASPECTS TECHNIQUES ET RÉGLEMENTAIRES CONCERNANT LES EFFETS DES RAYONNEMENTS ÉLECTROMAGNÉTIQUES NON IONISANTS
CCP.II/RES. 33 (VII-06)	BASE RÉGLEMENTAIRE COMMUNE POUR L'EXPLOITATION DES STATIONS TERRESTRES À BORD DE NAVIRES (ESV) DANS LES AMÉRIQUES
CCP.II/RES. 34 (VII-06)	CALENDRIER, DATE ET LIEU DE LA VIII ^e RÉUNION DU CCP.II
CCP.II/RES. 35 (VIII-06)	MÉTHODES DE LOCALISATION D'INTERFÉRENCES NUISIBLES DANS LA RÉGION DES AMÉRIQUES
CCP.II/RES. 36 (VIII-06)	PROPOSITION DE CALENDRIER POUR LA PRÉPARATION DE LA CMR-07 DE LA CITEL
CCP.II / RES. 37 (VIII-06)	PLAN DE TRAVAIL 2006-2010 DU CCP.II
CCP.II/RES. 38 (VIII-06)	SÉMINAIRE SUR LA COMPOSANTE TERRESTRE DU SPECTRE POUR LES IMT (POINT 1.4 DE L'ORDRE DU JOUR DE LA CMR-07)
CCP.II/RES. 39 (VIII-06)	ATELIER SUR LES ASPECTS TECHNIQUES ET RÉGLEMENTAIRES CONCERNANT LES EFFETS DES RAYONNEMENTS ÉLECTROMAGNÉTIQUES NON IONISANTS
CCP.II/RES. 40 (VIII-06)	CALENDRIER, DATE ET LIEU DE LA IX ^e RÉUNION DU CCP.II

RECOMMANDATIONS

CCP.II/REC. 16 (VII-06)	UTILISATION DE LA BANDE DE 4940-4990 MHz DANS TOUTE L'AMÉRIQUE POUR LA SÉCURITÉ PUBLIQUE ET SECOURS EN CAS DE CATASTROPHE
CCP.II/REC. 17 (VII-06)	UTILISATION DES SYSTÈMES SANS FIL ET DE LEURS BANDES CORRESPONDANTES, DANS LE DOMAINE COMMERCIAL, EN VUE D'UN ACCÈS UNIVERSEL EN ZONES RURALES ET À FAIBLE DENSITÉ DE POPULATION

- CCP.II/REC. 18 (VII-06) MULTI-UTILISATION DES BANDES 698-806 MHz DANS LES AMERIQUES POUR LES SYSTEMES SANS FIL AVANCES ET LES APPLICATIONS DE SÉCURITÉ PUBLIQUE ET DE SECOURS EN CAS DE CATASTROPHE
- CCP.II/REC. 19 (VIII-06) DOCUMENT DE TRAVAIL POUR LA FORMULATION D'UNE NOUVELLE RECOMMANDATION SUR LES DISPOSITIFS D'IDENTIFICATION PAR RADIOFREQUENCE (RFID) DANS LES AMÉRIQUES
MESURES VISANT À GARANTIR LA DISPONIBILITÉ DES SYSTEMES MOBILES MONDIAUX DE COMMUNICATIONS PERSONNELLES PAR SATELLITE (GMPCS) EN CAS D'URGENCE ET DE CATASTROPHE NATURELLE

DÉCISIONS

- CCP.II/DÉC. 42 (VII-06) SANS TITRE
- CCP.II/DEC. 43 (VII-06) SANS TITRE
- CCP.II/DEC. 44 (VII-06) SANS TITRE
- CCP.II/DEC. 45 (VII-06) SANS TITRE
- CCP.II/DEC. 46 (VIII-06) SANS TITRE
- CCP.II/DEC. 47 (VIII-06) SANS TITRE
- CCP.II/DEC.48 (VIII-06) SANS TITRE
- CCP.II/DEC. 49 (VIII-06) SANS TITRE
- CCP.II/DEC. 50 (VIII-06) SANS TITRE
- CCP.II/DEC. 51 (VIII-06) SANS TITRE